



# Rapport annuel 2020



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires



# Sommaire

## Autour de l'année 2020

02  
-  
03

## Missions et organisation

04  
-  
11

Nos missions et notre organisation

Nos adhérents dans nos instances

2020, année particulière

Le secrétariat du CFONB

L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2020

## Autour des Pôles

12  
-  
13

Les organes de fonctionnement

Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2020

## Autres contributions

62  
-  
63

AFEPAME

AMAF

IEOM

OPT de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie

## Autour de la communication

64

## L'activité des Pôles en 2020

14  
-  
57

Instruments de paiement

Standards et évolution numérique

Contributions transverses

Réglementation et conformité

Les communications 2020 du CFONB

## Notre filiale EBICS SC

58  
-  
59

EBICS SC

Working Group EBICS

## Les rencontres du CFONB

60  
-  
61

Autour de l'atelier EBICS du 07/02/2020

# Le mot de la Présidente



**Narinda You**  
Présidente

Chers amis,

C'est toujours avec un grand plaisir que je peux, à travers cette introduction, saisir l'opportunité d'établir le bilan de l'année écoulée et aussi, tracer les perspectives pour l'avenir de notre organisation.

La responsabilité du CFONB est d'assurer l'efficacité de l'écosystème bancaire en France notamment à travers son rôle de bureau de normalisation. Depuis sa création institutionnelle, le CFONB est devenu un acteur reconnu et une force de proposition sur le marché des paiements et au-delà, dans le métier des titres ou des multiples projets de dématérialisation des échanges avec la profession bancaire.

En 2020, alors que la pandémie avait posé des contraintes inédites dans nos méthodes de travail, contraintes que nous subissons encore, la mobilisation collective des représentants de nos adhérents n'a pas faibli. Ainsi, 197 réunions de travail ont été organisées pour répondre aux enjeux suivants :

- Trouver des solutions opérationnelles (gérer la hausse des rejets consécutifs au premier confinement, éviter de nouvelles facturations de frais d'impayés lors d'une représentation automatique de prélèvements ou encore améliorer la sécurisation des documents bancaires en analysant les différentes technologies matures pour y répondre,...)
- Accompagner les travaux de normalisation internationaux et en adapter les décisions pour le marché français (publication de la brochure Virement instantané et ses codes Rejets, structuration des adresses, validation des demandes d'évolution des moyens de paiement SEPA, publication du guide des bonnes pratiques des assemblées générales dématérialisées, publication des messages ATICA (Acquirer To Issue Cards) au format ISO 20022...).
- Contribuer aux réflexions de place (la stratégie des paiements en France avec la dématérialisation des factures, les nouveaux moyens de paiement européens avec les travaux sur le virement instantané : la reconnaissance des moyens de paiement au point de vente

ou l'interopérabilité des paiements mobiles ou encore les règles et standards de la demande de paiement (Request to Pay)...

- Assurer la sécurité des services de paiements (ainsi les travaux sur la fraude chèques ou les réflexions en regard des contraintes de contrôle LAB/FT)

Il serait trop long d'énumérer l'ensemble de nos travaux en quelques lignes et je vous invite à lire la suite dans notre rapport annuel.

Pour autant, notre rôle est également d'accompagner nos adhérents dans des projets ou des problématiques propres (ainsi sur les impacts du changement de périmètre du Centre d'échange physique des chèques de l'île de la Réunion ou l'actualisation du document concernant l'accès aux systèmes de compensation/règlement en coopération avec l'AFEPAME (Association française des établissements de paiement et de monnaie électronique) et les autorités de tutelle).

Nous regrettons que les conditions sanitaires aient empêché la tenue de notre rencontre annuelle avec la communauté monégasque mais nous espérons que ce n'est que partie remise !

Ce qui nous attend est sans doute plus complexe que ce que nous avons eu à traiter jusqu'ici : une législation foisonnante, un marché de plus en plus concurrentiel avec l'apparition de nouveaux acteurs qu'il va sans doute falloir intégrer dans nos travaux, des risques nouveaux liés à la dématérialisation des échanges qui font peser plus souvent sur les banques la responsabilité finale vis-à-vis des clients. Ces nouveaux enjeux appellent de la méthode pour trouver des solutions dont la mise en œuvre doit être à la portée de tous, de la pédagogie jusqu'au client final et de la transparence. C'est un défi que le CFONB est à même de relever en raison de l'engagement des contributeurs, de leurs employeurs et de notre superviseur, la Banque de France, dont le soutien ne se dément pas.

Je salue également le secrétariat qui gère avec efficacité et bienveillance l'avancement des travaux et qui apporte leur soutien si nécessaire aux animateurs de Pôles et de groupes de travail.

2021 sera encore une année extraordinaire mais néanmoins passionnante. Je vous souhaite de pouvoir démontrer, encore une fois s'il en était besoin, l'utilité de notre organisation et la valeur de nos travaux.



# Autour de

## JANVIER

**08**

Réunion sur le formalisme des communications adhérents du CFONB

**17**

Réunion AFEPAME

**31**

Départ André Walraevens (CA), retraité

## FÉVRIER

**04**

- Bureau du Conseil
- Création d'un GT Miroir EPC "Request to Pay" dépendant du Pôle C

**05**

Conseil d'Administration AIGCEV

**07**

Atelier thématique EBICS (page 60)

**19**

Audit du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

**21**

Board EBICS

**28**

Comité Financier

## MARS

**08**

- Conseil d'Administration
- Nomination de Thierry Berlu (BNPP) au poste d'administrateur de EBICS SC pour 3 ans en remplacement de Jérôme Marques (BNPP)
- Réélection du mandat de Frantz Teissèdre (SG), Trésorier du CFONB
- Nomination de Rocco Zirpoli (CDC) à l'animation du GT Ad'hoc "Règles de transposition en adresse structurée ISO 20022" au Pôle C
- Nomination de Guillaume Pouvesle (LBP) à l'animation du GT Ad'hoc "Actualisation et évolution FICOBA" du Pôle C
- Nomination de Alain Benedetti (BNPP) à l'animation du GT "Miroir EPC Request to Pay" et Harris Monteiro da Silva (CA), animateur suppléant
- ABE Cléaring devient membre partenaire externe du CFONB

## AVRIL

**07**

Bureau du Conseil

## MAI

**01**

Arrivée de Patrick Bielsa, Secrétaire général du CFONB (page 9) en remplacement de Xavier Mendiboure appelé à d'autres fonctions

**13**

Assemblée générale et Conseil d'Administration AIGCEV

## JUIN

**03**

- Assemblée générale du CFONB
  - 50<sup>ème</sup> Conseil d'Administration du CFONB
  - Réélection pour une période de 3 ans de STET
  - Réélection pour une période de 3 ans de Céline Ringot (LBP), Censeure du CFONB
  - Assemblée générale d'EBICS qui devient EBICS SC
  - Adhésion de STUZZA (Autriche) à EBICS SC
- 08**  
Board EBICS
- 09**  
Audit interne du Bureau de Normalisation CFONB
- 15**  
Diffusion du Rapport annuel 2019

# l'année 2020

## JUILLET

**07**

- Bureau du Conseil
- Nomination de Yves Le Querrec (LBP) à l'animation du ssGT Ad'hoc Dématérialisation des réquisitions judiciaires et Pierre Epaillard (CFONB), animateur suppléant du Pôle B
- Nomination de Carole Ghilardi (CDC) à l'animation du GT Epargne du Pôle C
- Validation du changement de nom du GT "Archivage" en "Archivage, Numérisation et gestion du document"

**10**

Assemblée générale EBICS SC

## AOÛT

**31**

La DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects) a sollicité le CFONB afin de faire migrer les prélèvements SDD BtoB vers SDD Core

## SEPTEMBRE

**02**

Board EBICS

**15**

- Conseil d'Administration
- Renouvellement des mandats à la Présidence de la CN8 : Pierre Colladon (SG) et la CN9 : Patrice Hertzog (CMCIC) pour une période de 3 ans

**21 au 25**

Réunions en webex ISO/TC68 et RMG

## OCTOBRE

**12**

Conseil d'Administration AIGCEV

**15**

Création d'un ssGT Ad'hoc "Refonte du cahier des charges des opérations non admises au Dépositaire Central dépendant du Pôle C, animé par Stanislas Teyssier d'Orfeuill (BNPP)

## NOVEMBRE

**03**

Comité Financier

**16**

Nouveau look pour le livret "Qui fait quoi ?" (page 64)

**17**

- Nomination de Roland Ricard (BdF) à l'animation du GT "Balance des paiements" du Pôle D en remplacement de Bertrand Colles (BdF) appelé à d'autres missions

## NOVEMBRE (suite)

**17**

- Nomination de Vanessa Doucinet (BdF) à l'animation du GT CIPE du Pôle D en remplacement de Michel Vérité (BdF) appelé à d'autres fonctions
- Nomination de Laurent Roumeaux (BdF), animateur suppléant du GT CIPE du Pôle D
- Nomination de Hélène Oddou (BdF), animatrice suppléante du GT Identifiant Bancaire du Pôle D en remplacement de Stéphanie Grandperrin (Bdf) appelée à d'autres fonctions
- Nomination de Marion Delpuech (CA), animatrice du GT Filière fiduciaire du Pôle A en remplacement de André Walraevens (CA), retraité
- Nomination de Raymond de Pastor (BdF), animateur suppléant du Gt Filière fiduciaire du Pôle A en remplacement de Pascal Courcelaud-Razafindrakoto (BdF) appelé à d'autres fonctions

## DÉCEMBRE

**02**

Board EBICS

**08**

Conseil d'Administration

## Missions et organisation

# Nos missions

## ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- Favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- Se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- Etablir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action(s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

## NORMALISATION



**L'activité 2020 du Bureau de Normalisation au sein du CFONB se trouve en page 10**

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

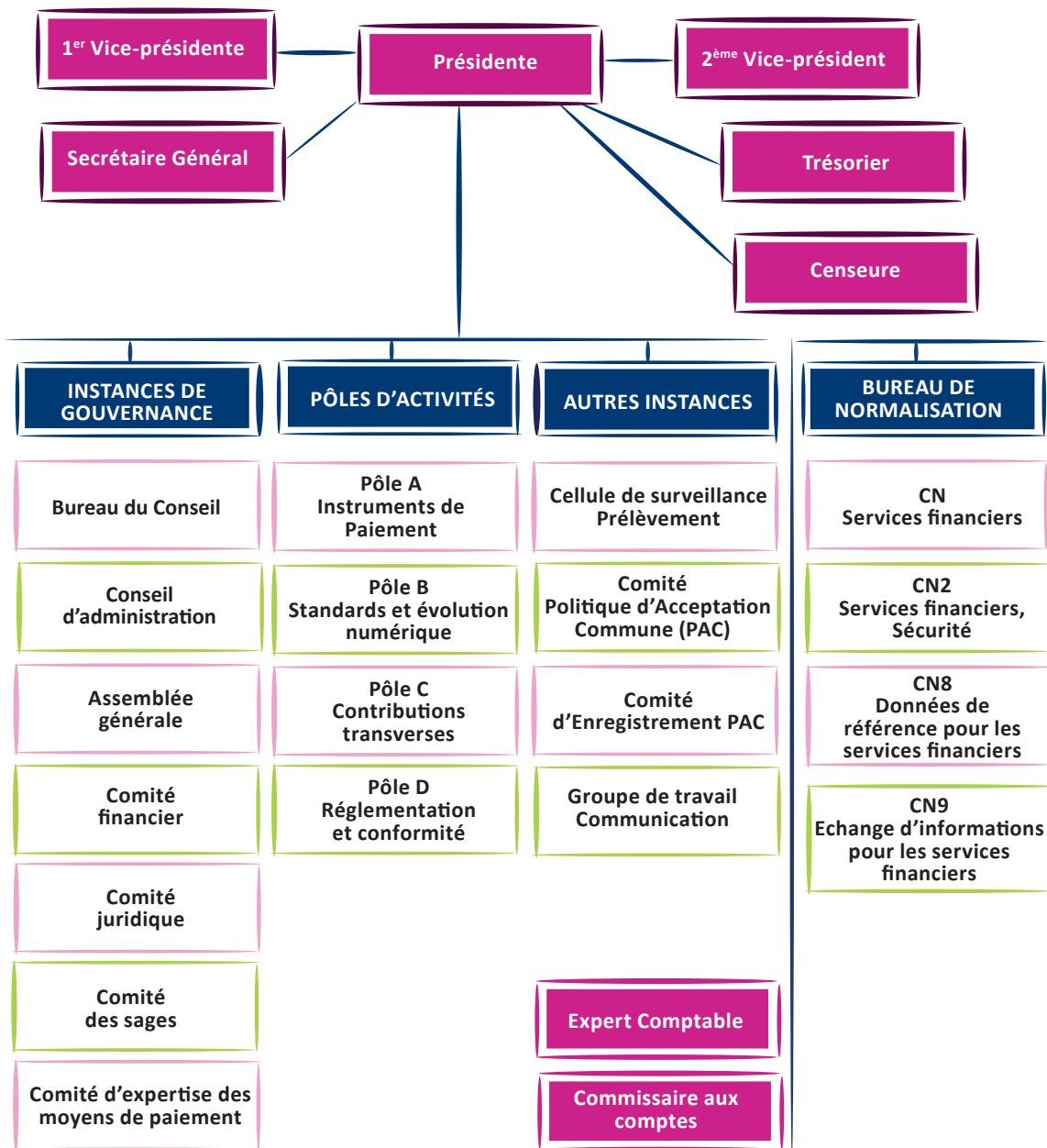
Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. L'agrément<sup>1</sup> est délivré pour une durée de trois (3) ans au vu d'une évaluation de son activité, et renouvelable au terme de cette période. Le dernier agrément a été publié au journal officiel du 05 janvier 2020.

L'activité du Bureau de Normalisation fait l'objet d'un rapport d'activité dédié sur la période concernée.

<sup>1</sup>Renouvellement de l'agrément le 05 janvier 2020, soit jusqu'à fin 2022

## Missions et organisation

# Notre organisation en 2020



# Nos adhérents dans nos

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Valérie FASQUELLE**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente du CFONB  
Banque de France



**Yves LE QUERREC**  
2<sup>ème</sup> Vice-président du CFONB  
La Banque Postale



**Frantz TEISSEDRÉ**  
Trésorier du CFONB  
Groupe Société Générale



**Narinda YOU**  
Présidente du CFONB



**Céline RINGOT**  
Censeure  
La Banque Postale

Membres  
fondateurs et  
de droit



**Eric VÉRONNEAU**  
Groupe BPCE



**Chantal ROUX**  
BNP Paribas



**Patrick BIELSA**  
Secrétaire Général du CFONB



**Thierry ROTTIER**  
Groupe Crédit Agricole



**Jeremy Neil ALLAM**  
Confédération Nationale  
du Crédit Mutuel



**Jérôme RAGUÉNÈS**  
Fédération Bancaire  
Française



**Etienne FRANZI**  
AMAF



**Philippe GERVOLINO**  
OPT  
Nouvelle Calédonie



**Mareva GAVIETTO**  
OPT  
Polynésie Française



**José MORATA**  
Caisse des Dépôts  
et Consignations



**Frédéric GERMAIN**  
Euroclear

Membres  
partenaires



**Yves-Marie LEGRAND**  
ASF



**Jean-Marie VALLÉE**  
STET

Membres  
associés



**Alain REY**  
Groupement des Cartes  
Bancaires CB



**Olivier DURAND**  
OCBF



**Arnaud GRASS**  
HSBC





## LE BUREAU DU CONSEIL



**Valérie FASQUELLE**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente du CFONB  
Banque de France



**Yves LE QUERREC**  
2<sup>ème</sup> Vice-président du CFONB  
La Banque Postale



**Frantz TEISSEDRÉ**  
Trésorier du CFONB  
Groupe Société Générale



**Narinda YOU**  
Présidente du CFONB



**Patrick BIELSA**  
Secrétaire Général du CFONB



**Eric VÉRONNEAU**  
Groupe BPCE

Membres  
fondateurs et  
de droit



**Chantal ROUX**  
BNP Paribas



**Thierry ROTTIER**  
Groupe Crédit Agricole



**Bruno MEYER**  
Confédération Nationale  
du Crédit Mutuel



**Jérôme RAGUÉNÈS**  
Fédération Bancaire  
Française

## LES ANIMATEURS DE PÔLE



**Laurent LAFEUILLADE**  
Société Générale

Pôle A  
Instruments  
de paiement



**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale

Pôle B  
Standards et  
évolution  
numérique



**Ivan HUANT**  
BPCE

Pôle C  
Contributions  
transverses



**Julien LASALLE**  
Banque de France

Pôle D  
Réglementation  
et conformité

## Missions et organisation

# 2020, année particulière



En 2020, malgré la pandémie, le CFONB a continué d'assurer une activité permanente grâce à l'action des groupes de travail au moyen des conférences téléphoniques et le télétravail.

Quelques chiffres autour de notre site internet pour cette année 2020 particulière :



## Missions et organisation

# Nouveau Secrétaire Général au CFONB



Depuis mai 2020, Patrick BIELSA a rejoint le secrétariat du CFONB.

Détaché de la BNPP, Patrick BIELSA a pris les fonctions de Secrétaire Général de l'association en remplacement de Xavier MENDIBOURE appelé à d'autres fonctions.

Ingénieur de formation, Patrick a réalisé sa carrière professionnelle au sein des systèmes d'information d'institutions bancaires et assurantielles, où il a occupé des postes de direction (Etudes, Production Informatique).

Il a piloté de grands projets comme la bascule vers l'euro pour le CCF ou la migration (partie IT) vers SEPA pour la BNPP.

Plus récemment, il a pris la responsabilité de la refonte technique et fonctionnelle de Hello Bank depuis la stratégie de conception jusqu'au lancement commercial.

## Le secrétariat du CFONB au 31/12/2020



Secrétaire  
Général  
**Patrick BIELSA**



Chargé de  
Mission  
**Pierre ÉPAILLARD**



Chargée de  
Mission  
**Anne ZANGHELLINI**



Chargée  
d'activité  
**Sylvie AURÉ**

# L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2020

Les 4 commissions se sont réunies régulièrement en 2020 pour d'une part, assurer un suivi des travaux normatifs, et d'autre part, préparer les réunions des comités ISO dédiées aux services financiers<sup>1</sup>.

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences, l'activité de normalisation a été riche en 2020 avec plus de 40 consultations effectuées sur la période. Les réunions du TC68 et groupes associés qui devaient se tenir en présentiel se sont tenues de façon virtuelle en septembre 2020 réunissant selon les sessions, une vingtaine de pays et une centaine d'experts.

Dans ce contexte particulier, certains points marquants sont à souligner pour l'année 2020 :

- La prise en compte de la finance verte et durable avec la création prochaine d'un groupe de travail dédié au sein du comité "Services Financiers" (TC68)
- La forte mobilisation du comité "Sécurité des échanges financiers" notamment sur la sécurisation des paiements par code barre et Identification/certification du client à distance avec une composante KYC numérique
- Le déploiement de l'UTI<sup>2</sup> numéro de transaction unique permettant de faciliter les traitements et reportings, quelques soient les parties où la transaction transite et/ou est traitée (donneur d'ordre, bénéficiaire, réglementaire...), a été initié et pourrait devenir obligatoire en Europe sur les activités de trading titre dans un premier temps
- Le comité ISO TC68 a décidé d'approfondir le recensement des impacts induits par la révision de la norme ISO 20022, largement utilisée dans le monde des paiements. De part l'utilisation massive des messages de paiement au format ISO 20022 notamment dans la zone SEPA, il s'agit de s'assurer que cette révision n'ait pas d'impacts significatifs sur les messages existants
- Enfin, la réorganisation du comité RMG<sup>3</sup> effective en 2020 induit des changements devant clarifier les rôles de chaque acteur impliqué dans le processus d'évolution et de maintenance de la norme ISO 20022. Si les activités de définition des "change requests" et de leur validation restent d'un point de vue "business" sous la responsabilité du RMG représentant les utilisateurs, c'est dorénavant le comité ISO "Echanges d'informations pour les services financiers" qui supervisera les activités d'enregistrement et de diffusion de la norme via "l'Oversight Group" nouvellement créé

---

<sup>1</sup> - ISO TC68 : Services financiers

- ISO TC68/SC2 : Services financiers - sécurité

- ISO TC68/SC8 : Données de référence pour les services financiers

- ISO TC68/SC9 : Echanges d'informations pour les Services financiers

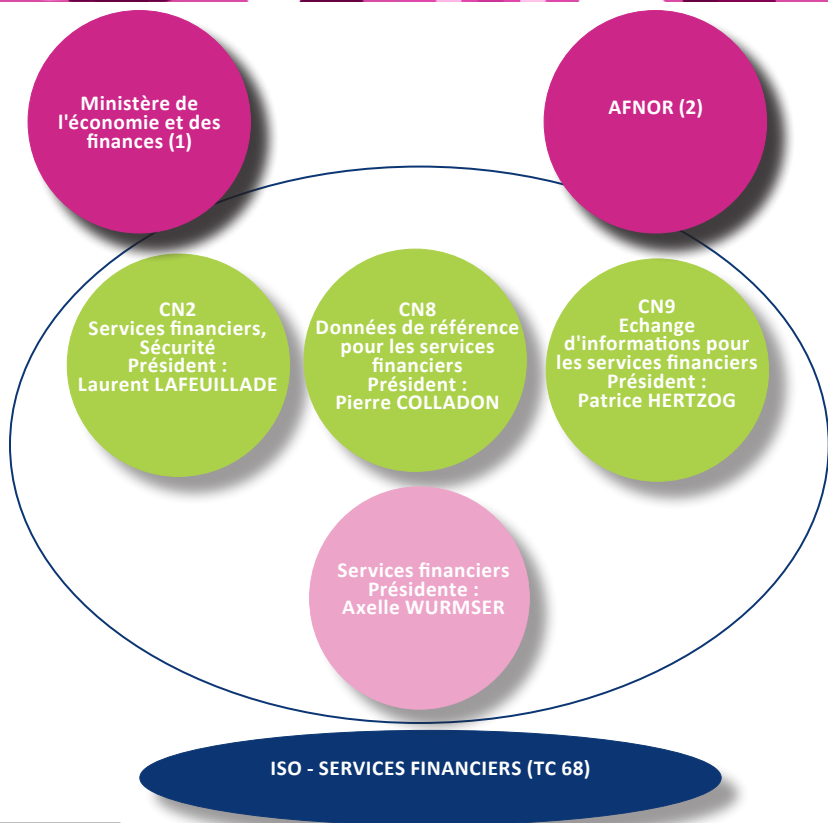
<sup>2</sup> UTI : Unique Transaction Identifier

<sup>3</sup> RMG : "Registration Management Group" dédié à l'évolution de la maintenance de la norme ISO 20022. Cela inclut la définition des "Change Requests", la gestion des SEGs (Standard Evaluation Groups) réunissant les experts ISO 20022 en charge de la maintenance et évolution des messages au format ISO 20022.



Pierre Epaillard (CFONB) a en charge l'activité du Bureau de Normalisation<sup>1</sup>.

A ce titre, il anime les travaux normatifs des 4 commissions de normalisation<sup>2</sup> qui sont miroirs des comités internationaux de l'ISO dédiés au secteur financier, organise leurs tâches et assure leur secrétariat. Il participe aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le CFONB est membre.



<sup>1</sup> Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 janvier 2020, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 3 ans.

<sup>2</sup> Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.

**CN2 - Services financiers, sécurité**

**Président**  
Laurent Lafeuillade - Société Générale 

**Secrétaire et animateur**  
Pierre Epaillard - CFONB 

**CN8 - Données de référence pour les services financiers**

**Président**  
Pierre Colladon - Société Générale Securities Services 

**Secrétaire et animateur**  
Pierre Epaillard - CFONB 

**CN - Services financiers**

**Présidente**  
Axelle Wurmser - BNP Paribas Securities Services 

**Secrétaire et animateur**  
Pierre Epaillard - CFONB 

**CN9 - Echange d'informations pour les services financiers**

**Président**  
Patrice Hertzog - Crédit Mutuel 

**Secrétaire et animateur**  
Pierre Epaillard - CFONB 



# Autour des Pôles -

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

## Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des "experts métiers" dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des "experts métiers" non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les domaines métiers de son Pôle. Il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et à être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

## Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur
- D'un suppléant
- D'un secrétaire
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle
- D'un représentant du secrétariat général

## Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

## Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB

**La crédibilité des travaux conduits au sein du CFONB repose sur l'implication des animateurs et des experts. Leur professionnalisme permet d'identifier le CFONB comme un organisme reconnu pour la pertinence de ses travaux, et le place comme un interlocuteur fiable vis-à-vis de tous les organismes avec lesquels il collabore.**

# Les organes de fonctionnement

## Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2020



Animateur  
**Laurent LAFEUILLADE**  
Société Générale

### PÔLE A Instruments de paiement

Virement et Prélèvement  
SEPA - Impacts et contraintes  
réglementaires afférentes au  
virement et au prélèvement,  
Chèques, Effets de commerce,  
Espèces, Cartes, Moyens  
de paiement non  
exclusivement  
bancaires



Animateur  
**Ivan HUANT**  
BPCE

### PÔLE C Contributions transverses

Mobilité bancaire, Instruments  
financiers, Questions relatives  
aux établissements de paiement  
et de monnaie électronique, à  
l'Institut d'Emission d'Outre Mer,  
à l'Association Monégasque  
des Activités Financières,  
Instruments financiers

### PÔLE B Standards et évolution numérique

Echanges Banque/Client,  
Incidents liés aux échanges,  
Normalisation systèmes d'échange,  
Normalisation internationale, Signature  
électronique, Gestion des certificats,  
Sécurité, Identité Numérique,  
Nouvelles technologies  
relatives aux paiements  
Authentification  
et archivage,  
PAC



Animateur  
**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale

### PÔLE D Réglementation et conformité

Référentiels de sécurité Banque  
de France, Fichiers, Surveillance  
fraude, Cartographie des moyens de  
paiement, Concertation sur les  
échanges informatisés Banque  
de France/ banques, Balance  
des paiements,  
Terminologie



Animateur  
**Julien LASALLE**  
Banque de France

#### PÔLE A

- 13 groupes de travail
- 46 réunions
- 8 communications

#### PÔLE B

- 15 groupes de travail
- 63 réunions
- 2 communications

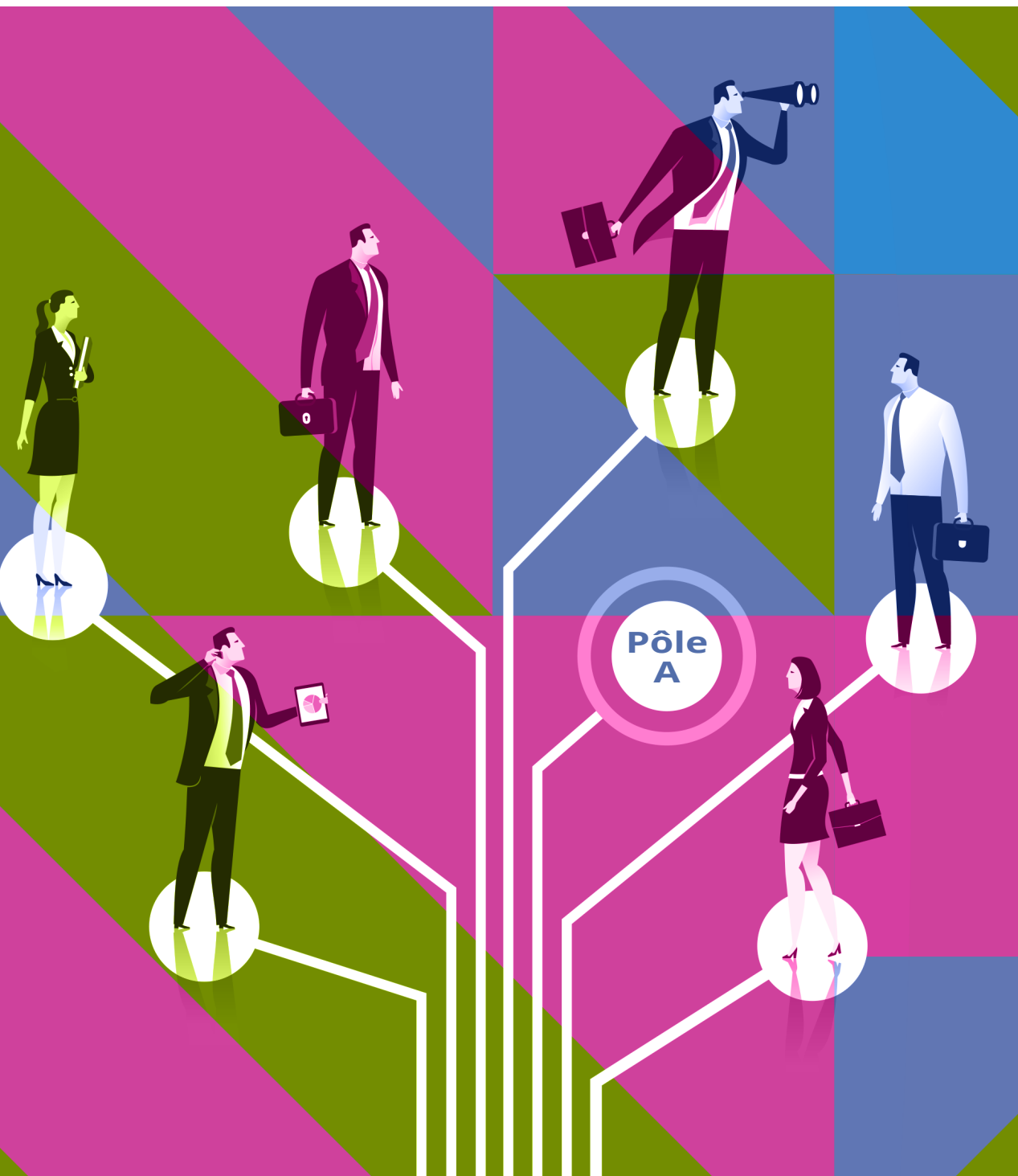
#### PÔLE C

- 11 groupes de travail
- 57 réunions
- 12 communications

#### PÔLE D

- 11 groupes de travail
- 31 réunions
- 10 communications

# Instruments de paiement





# Périmètre, missions et organisation du Pôle



**Animateur :**

**Laurent LAFEUILLADE**  
Groupe Société Générale



**Animateur suppléant :**

**Jeremy NEIL ALLAM**  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle "Instruments de Paiement" (ou CPA) a pour principale vocation d'étudier les évolutions sur les moyens de paiement dans une perspective tant nationale qu'européenne, tout en intégrant les composantes internationales.

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de travail (GT) qui le composent, tout particulièrement les GT "Virement / Prélèvement", le GT "Miroir du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group)" mais aussi les GT "Chèques" et le GT "Filière Fiduciaire", ...

Il est à noter que les GT du CPA ont été à l'origine de 8 communications émises durant l'année 2020 et qu'ils regroupent un peu plus de 130 experts représentant les grands établissements de la Place.

## Activité de l'exercice écoulé



**CFONB/GUF AMLT**

Animateur :

**Laurent LAFEUILLADE**  
Groupe Société Générale

En fin d'année, des incidents liés à la disponibilité de certains fax destinataires de copies de chèques ont conduit le groupe à rappeler les recommandations en la matière.

---

<sup>1</sup> Année 2020 : 904 millions de chèques pour près de 466 milliards d'euros (source STET)

Le groupe de travail "Anti-Money Laundering / Combating the Financing of Terrorism" (AML-T), qui se mobilise à la demande, n'a pas eu l'occasion de se réunir cette année.



**Chèques**

Animatrice :

**Chantal ROUX**  
BNP Paribas



**Chèques**  
**ssGT Archivage**

Animatrice :

**Chantal ROUX**  
BNP Paribas

L'année 2020 met en avant une décroissance très significative et inédite en France de la volumétrie du moyen de paiement chèques. Ainsi les échanges interbancaires apparaissent désormais en-dessous de la barre du milliard, soit une diminution de plus de 25 % par rapport à 2019<sup>1</sup>. Ce constat, quant à cette diminution particulièrement importante, est relevé également concernant les capitaux.

La situation liée à la pandémie a amené le groupe à réfléchir à d'éventuelles mesures préventives à envisager dans les traitements. Certaines actions prévues au Plan d'action ont dû être reportées, même si le groupe de travail a poursuivi ses démarches pédagogiques notamment la publication de la brochure des principales références existantes sur le chèque, les réponses à la FAQ, ...

Il a également assuré le suivi de la procédure de référencement sur le site du CFONB des prestataires ayant fourni l'attestation de conformité à la norme NF K 11-112, a examiné l'actualisation du règlement intérieur d'un CEPC (Centre d'Échanges Physiques des chèques) local ainsi que celle d'un point de la notice déclaration des faux chèques au FNCI (Fichier National des Chèques Irrégularités) et a commencé une étude visant le chèque de banque.

Les travaux du sous-groupe visant l'analyse des normes NF Z42-026<sup>1</sup> et NF Z42-013<sup>2</sup> ont été finalisés. Leur présentation aux Instances a donné lieu à une validation et le sous-groupe est désormais fermé.

---

<sup>1</sup> "Définition et spécifications des prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier et contrôle de ces prestations - Définition et spécifications des prestations de numérisation fidèle de documents et contrôle de ces prestations"

<sup>2</sup> "Archivage électronique - Spécifications relatives à la conception et à l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des documents stockés dans ces systèmes"

## Activité de l'exercice écoulé



### Chèques ssGT Suppression fax

Animateur :

**Jeremy Neil ALLAM**

Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel



Animatrice :

**Chantal ROUX**

BNP Paribas



### Filière fiduciaire

Animatrice :

**Marion DELPUECH**

Groupe Crédit Agricole



Animateur :

**Raymond de PASTOR**

Banque de France

Ce sous-groupe poursuit son analyse quant au remplacement de ce canal utilisé dans le cadre des échanges interbancaires liés aux chèques. Ainsi, outre une solution envisagée par le CSM français, l'approche via le fax virtuel a été présentée. 2020 a été consacrée à s'assurer que l'ensemble des établissements avait été informé de la fin à venir du fax physique et de faire un état des lieux des approches retenues par les établissements. Le sous-groupe poursuit désormais son analyse afin de présenter ses pré-conclusions au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Les travaux du GTFF en 2020 ont été marqués par la crise sanitaire, dont les effets sur l'usage des espèces ont été sensibles. Différents sujets ont été bordés de façon plus précise : transmission du virus du fait de la manipulation des billets, impact de la crise sur les retraits aux DAB (en volume, en valeur, en valeur moyenne d'un retrait etc.).

Le groupe de travail a également été amené à suivre les travaux européens. Que ce soit au niveau de l'Eurosystème ou du Comité Plénier de l'ERPB (Euro Retail Payment Board), plusieurs sujets sont montés en puissance au cours de l'année : l'accessibilité aux espèces pour la population mais aussi l'acceptation des espèces et la monnaie digitale de banque centrale (MDBC), y compris en vue d'une utilisation dans le commerce de détail. Des points d'avancement sur ces dossiers ont été effectués tout au long l'année.



### Effets de commerce

Animateur :

**Jeremy Neil ALLAM**

Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel

Le groupe de travail "Effets de commerce" regroupe les experts des établissements de la Place. Il répond et il est saisi dès que des questions spécifiques aux effets de commerce apparaissent et propose, si besoin, de façon périodique des rappels / précisions concernant l'application des textes interbancaires. Le GT échange par mail pour fournir une réponse commune aux demandes spécifiques.



### Filière fiduciaire ssGT Billets maculés

Animatrice :

**Aurélie MARCHAND**

Banque de France

En vue de l'échéance de fin 2022, date à laquelle où quasiment toutes les machines de tri des Banques Centrales Nationales seront adaptées et les billets maculés (dont la surface de maculation est supérieure à 15%) trouvés lors du tri ne seront plus remboursés par la Banque de France, le groupe a travaillé ainsi sur les impacts de cette décision.

## Activité de l'exercice écoulé

La BCE a demandé aux fabricants d'automates bancaires de développer les logiciels appropriés et leur a écrit le 28 septembre 2020 afin de les inviter à venir tester le jeu de billets maculés à partir du 6 octobre 2020. Cette adaptation des machines et automates est facultative. Elle reste à l'appréciation de chaque banque qui devra opérer une analyse coût/risques dès lors que les fabricants d'automates seront en mesure de chiffrer le coût de l'adaptation. Le sous-groupe a donc proposé :

- De dissuader le transport et la remise de billets maculés par des intermédiaires, et de privilégier la collecte de ces billets par des transporteurs de fonds
- De rendre obligatoires les attestations lors des remises de billets maculés par des commerçants afin de s'assurer que ceux-ci sont bien propriétaires ou locataires d'un système de maculation et que le coffre s'est effectivement déclenché.



### Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 2022

Animateur :

#### Frédéric LALLEMAND

Groupe Crédit Agricole

Le groupe "Guides CFONB" revoit et met à jour les brochures CFONB (remises informatisées d'ordres de paiement et restitutions aux formats CFONB, codes opérations CFONB, ...) selon les évolutions de la réglementation et du marché.

Il assure également la relation du CFONB avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 2022" du Groupe des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF), aux fins de la publication, sur le site CFONB, des Guides d'utilisation du standard ISO 2022.

En 2020, l'activité du Groupe de Travail a été ralentie par les événements sanitaires et l'impossibilité d'organiser des réunions en présentiel. Néanmoins :

- Le GT a initié une mise à jour du Guide CFONB-320 pour adapter le format aux contraintes de transmission d'adresses structurées (CBPR+ / HVPS+)

- Toujours en lien avec les évolutions CBPR+ / HVPS+, le groupe a entrepris l'étude de l'enrichissement des informations restituées dans les relevés de compte CFONB-120 relativement aux virements internationaux et virements de trésorerie.



### Miroir Cards WG EPC

Animateur :

#### Patrice HERTZOG

Crédit Mutuel

Après la publication en janvier 2020 de la version 9 du SEPA Cards Standardisation Volume de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group), l'activité principale de ce groupe de travail a consisté cette année en l'étude des nouveaux sujets pour l'intégration dans la future version du Volume.

Ces travaux ont porté sur l'analyse des évolutions cryptographiques à envisager liées aux nouvelles menaces (notamment les ordinateurs quantiques), avec la publication d'une présentation sur les recommandations de l'ECSG, le paiement par QR code, l'internet des objets, les spécifications EMV Secure Remote Commerce pour les paiements à distance et l'utilisation du SCT Inst pour la compensation des opérations cartes.

La partie Données du Volume (Book 3) a été mise à jour sur la base des messages ISO 2022 ATICA Version 2 et publiée dans sa version 9 en novembre 2020.

L'ECSG a participé aux travaux de l'ERPB dans le cadre d'une Joint Task Force sur la sélection par le consommateur de l'instrument de paiement (carte, virement, ...) au point d'interaction et présenté son rapport sur la standardisation carte en Europe lors de la réunion ERPB de novembre 2020.

Le groupe a également contribué aux autres travaux de standardisation dans le domaine de la carte, notamment ISO (messages carte dans la norme ISO 2022), EMV (standards fonctionnels mondiaux de la carte) et PCI (standards sécuritaires mondiaux des paiements par carte).

## Activité de l'exercice écoulé



### Miroir SEPA Evolution and maintenance WG (EPC)

Animateur :

**Philippe EVENOT**  
La Banque Postale

Le "Miroir SEM" vise à préparer les positions françaises prises dans le cadre de l'EPC pour ce qui concerne la maintenance et l'évolution des Schemes SEPA. En 2020, le groupe a activement participé à la préparation des Rulebooks 2021 en établissant des avis argumentés sur les demandes d'évolutions des Schemes formulées par les différentes communautés et en préparant les décisions des représentants français au Scheme Management Board de l'EPC.

De plus, le groupe a été amené à émettre des avis sur des problématiques particulières se rapportant à la phase de démarrage du Scheme SCT Inst comme par exemple "l'atteignabilité" pour les opérations Cross-Borders ou la minimisation des R-transactions.



### Virement / Prélèvement

Animateur :

**Denys MATTOU**  
BNP Paribas

Le groupe de travail Virement / Prélèvement est resté aux aguets pendant cette période si particulière. Il a veillé au bon fonctionnement et à la qualité des transactions dont il a la charge afin notamment de faciliter les périodes difficiles du premier confinement pour certaines administrations et d'éviter que certains ne jouent "Take the money and run".

Le groupe a également étudié avec la DGDDI (les douanes), sa migration du prélèvement inter-entreprises vers le prélèvement ordinaire qui devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 2021.

Enfin, la Place française a été sensibilisée aux conséquences du BREXIT sur les paiements SEPA qui devront être enrichis d'informations additionnelles. Ce nouveau dispositif est entré en vigueur dès le début 2021.



### Normalisation MINOS

Animateur :

**Jean-Marc DEGEZ**  
Groupe Crédit Agricole

Aucun sujet nouveau n'a été soumis pour étude au groupe Normalisation – MINOS durant l'année 2020.



### Virement / Prélèvement SSGT Révision des brochures

Animateur :

**Thierry CAILLETET**  
Groupe BPCE

Le sous-groupe a essentiellement procédé à la poursuite de l'actualisation de la brochure CFONB consacrée au Virement SEPA Instantané (SCT Inst) intégrant notamment les concepts nouvellement mis en œuvre par l'EPC.

# Chantiers et perspectives 2021



## **CFONB/GUF AMLT**

Le groupe de travail reste en veille et se mobilisera en 2021 si besoin était.

## **Chèques**

L'année 2021 pour le groupe de travail Chèques verra la poursuite des missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement. Il aura à présenter une actualisation des règles de l'EIC visant la numérisation et l'archivage et étudiera les pistes d'évolutions éventuelles notamment par rapport au contexte de forte diminution des flux.

Un point des travaux concernant la fin du fax sera présenté aux Instances ainsi que, dans le cadre des échanges hors Core, l'amélioration du process actuel point d'entrée en lien avec le CSM national.

## **Chèques - ssGT Suppression fax**

Le groupe de travail travaillera sur un état des lieux des solutions de substitution au fax physique qui ont été mises en place dans les différents établissements. Ce travail devrait être terminé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## **Effets de commerce**

Le groupe de travail reste en veille et se mobilisera en 2021 si besoin était. Un thème a déjà été identifié.

## **Filière Fiduciaire**

L'année 2021 pour le fiduciaire verra la poursuite des missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement. Il y aura à analyser notamment les évolutions réglementaires européennes et nationales en matière de sécurité, maculation, transport, contrôle d'authenticité, informer sur les évolutions majeures du portail Interop.

Sur le premier semestre, il y aura également à coordonner la réponse au questionnaire BCE qui sera envoyé en février/mars 2021 sur l'empreinte environnementale du billet. Un point sur la contribution aux travaux du Cash Efficiency Working Group de l'EPC sera présenté. Une séance permettra de faire un point de situation sur le projet de MNBC (Monnaie Numérique de Banque Centrale). Enfin, le groupe de travail répondra aux questions spécifiques liées au fiduciaire.

## **Filière fiduciaire - ssGT Billets maculés**

Au premier semestre de 2021, un point sera fait sur :

- La disponibilité ou non des adaptations logicielles
  - Le planning de détection des billets maculés au sein de la Banque de France et point d'actualité sur l'écoulement de billets maculés en France
  - Les orientations prises par les banques quant au déploiement de l'adaptation logicielle
- Les aspects communication et formation seront également évoqués.

## **Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022**

En 2021, le groupe "Guides CFONB" finalisera les actions engagées en 2020 :

- Publication des Guides d'Utilisation ISO 20022 préparés par le sous-groupe Guides d'utilisation du standard ISO 20022 du NMG P&CR du GUF (initiation de prélèvement pain.008, relevé de frais bancaires camt.086, etc.)
- Mise à jour des guides Virement international CFONB-320 et Relevé de compte CFONB-120 pour adapter les formats aux exigences CBPR+ / HVPS+

# Chantiers et perspectives 2021



Il prévoit aussi, en association avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 20022" du NMG P&CR du GUF, la prise en compte de gpi (Global Payment Innovation) dans les restitutions PSR (Payment Status Reports). Il poursuivra et amplifiera la revue systématique des brochures CFONB dont il est en charge.

## **Miroir Cards WG (EPC et ECSG)**

L'activité principale du GT en 2021 portera sur les travaux liés à l'élaboration de la prochaine version SEPA Cards Standardisation "Volume" de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group) en vue d'une publication pour consultation publique en fin d'année.

Ces travaux consisteront en la poursuite de l'étude des évolutions des spécifications EMV de la carte (nouvelle cryptographie), de l'Internet des objets, des spécifications EMV Secure Remote Commerce pour les paiements à distance et de l'utilisation du SCT Inst pour la compensation des opérations cartes, ainsi qu'en l'intégration dans le Volume des exigences identifiées.

Le groupe de travail assurera le suivi et la contribution aux travaux sur la carte des groupes de standardisation EMV, PCI et ISO.

## **Miroir SEM – SEPA and Evolution and Maintenance WG (EPC)**

En 2021, l'action du groupe de travail portera essentiellement sur l'examen des Change Requests déposées dans le cadre du cycle de changement des Rulebooks 2023. Certaines demandes d'évolutions déjà identifiées à ce jour feront l'objet d'une attention particulière comme la procédure de remboursement se rapportant à un paiement effectué en SCT Inst. Comme chaque année, un point de vigilance sera porté sur la qualité de service des Schemes par l'analyse détaillée des R-transactions pour les quatre Schemes de paiement. Enfin, un focus sera effectué sur les nouvelles versions des "Risks Management Annexes" qui seront publiées à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## **Normalisation MINOS**

Il est simplement rappelé que le groupe "Normalisation MINOS" avait produit en 2019 la version 5.4 du manuel MINOS pour intégrer la solution de routage des opérations Cartes Bancaires (CB) sur le code banque (solution de Place à la problématique du BIN8). Cette version du manuel entrera en vigueur le 15 mars 2021, jour de la bascule du routage en mode "RIB" des opérations CB. Le groupe de travail "Normalisation MINOS" restera ainsi en veille durant l'année 2021.

## **Virement / Prélèvement**

Il s'agira de veiller à la qualité des traitements et d'être attentif au respect des règles établies dans les recueils de procédures de l'EPC en vigueur. Les brochures de l'ensemble des services de paiement seront actualisées.

## **Virement / Prélèvement – sSGT Révision des brochures**

Durant l'exercice écoulé, le sous-groupe a continué les travaux du SCT Inst commencés en 2019 et a procédé à la mise à jour de la brochure "code motif rejets" à destination de la clientèle. Il poursuivra en 2021 ses travaux de mise à jour de la documentation du groupe de travail "Virement Prélèvement".

# Si le Pôle était...

## Un animal ?



### Un Kangourou

Capable de rebondir et combattant

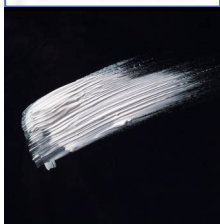
## Une saison ?



### L'automne

Moment des récoltes nombreuses et d'un bilan important, de perspectives délicates dans un contexte très mouvant

## Une couleur ?



### Le Blanc

Blanc, c'est une couleur de Pôle et c'est la somme de toutes les autres, au vu du nombre de groupes du Pôle...

## Une voiture ?



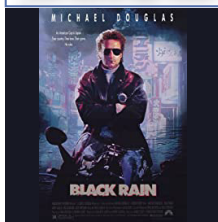
### Une camionnette

Professionnelle et proche des sujets de terrain, à l'aise sur les autoroutes européennes et les départementales sinueuses



# Si le Pôle était...

## Un titre de film ?



### Black Rain

La rencontre des Etats-Unis et du Japon pour résoudre une enquête policière, chaque policier devant s'adapter à la culture de l'autre

## Une langue



### Le Grec

Profonde histoire, présente dans les racines des grands concepts, de la science et de la philosophie

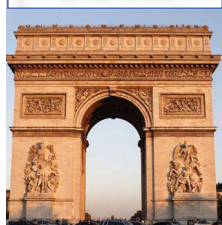
## Une chanson ?



### "Shake Shake Shake"

de KC and the Sunshine Band, à prononcer "Chèque, Chèque, Chèque"

## Une ville ?

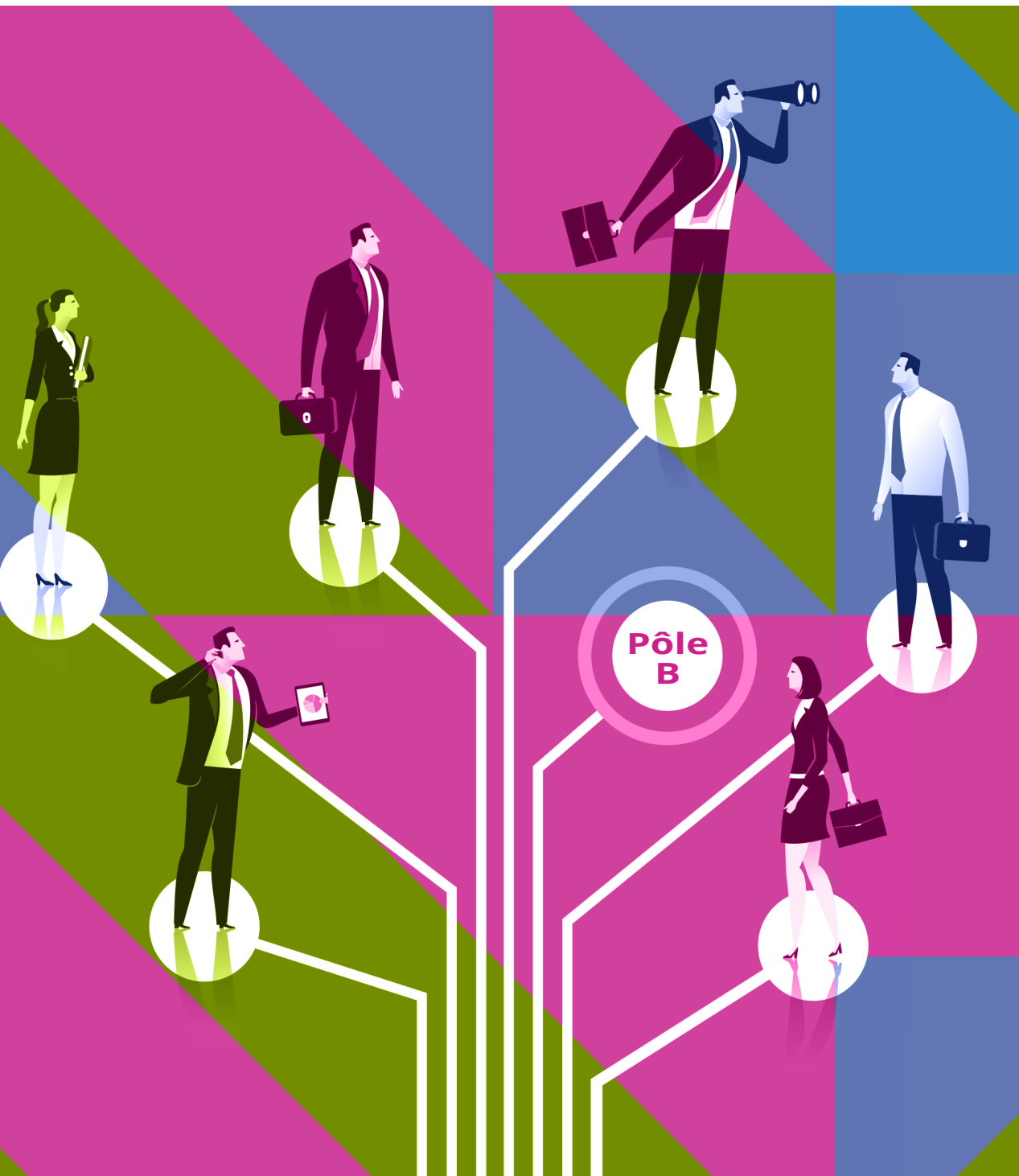


### Paris

Paris bien sûr car Paris c'est magique !



# Standards et évolution numérique



# Périmètre, missions et organisation du Pôle



**Animateur :**

**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale



**Animateur suppléant :**

**Alain BENEDETTI**  
BNP Paribas

**A**u centre de la transformation digitale de la profession, le Pôle "Standards et évolution numérique" coordonne des activités transverses liées au numérique comme notamment la sécurité des systèmes, la cyber-sécurité, la confiance électronique avec ses politiques de mise en œuvre, l'archivage électronique, l'identification/authentification digitale, ... et des activités, processus et techniques, liées aux échanges électroniques interbancaires et entre banques et non-banques incluant les protocoles et les processus de dématérialisation.

Ce Pôle assure également le miroir des instances externes de normalisation AFNOR<sup>1</sup> et ISO<sup>2</sup> avec, notamment, le TC<sup>3</sup> 171 et le SC<sup>4</sup> 27 du JTC<sup>5</sup> de l'ISO, les groupes EBICS WG<sup>6</sup>, PSSG<sup>7</sup> et MPWG<sup>8</sup> de l'EPC<sup>9</sup>, le groupe de travail "eFinance" de la FnTC<sup>10</sup> ou avec l'AIGCEV<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Association Française de NORmalisation - <sup>2</sup> International Organization for Standardization - <sup>3</sup> Technical Committee - <sup>4</sup> Sub Committee - <sup>5</sup> Joint Technical Committee (ISO et IEC International Electrotechnical Commission) - <sup>6</sup> Electronic Banking Internet Communication Standard - <sup>7</sup> Support Group Payment Security - <sup>8</sup> Mobile Payment Working Group - <sup>9</sup> European Payments Council ou Conseil Européen des Paiements - <sup>10</sup> Fédération des Tiers de Confiance du Numérique - <sup>11</sup> Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique

## Activité de l'exercice écoulé



### Archivage, Numérisation et Gestion du document

Animateurs :

**Emmanuel DESCHAMPS** –

La Banque Postale  
**Rocco ZIRPOLI** –  
Caisse des Dépôts et  
Consignations



### Comité Enregistrement PAC

Animateurs :

**Olivier DURAND** –  
OCBF

**Yves LE QUERREC** –  
La Banque Postale



Comme suite à l'évolution des missions du groupe de Travail "Archivage", validée par le Conseil d'Administration de juin 2020, le libellé est devenu "Archivage, numérisation et gestion du document".

En 2020, le groupe de travail a poursuivi sur sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171 et des comités de marques NF Service associés.

Les travaux de validation de la révision de la norme d'archivage électronique NFZ 42-013 ont été achevés, la nouvelle version est maintenant publiée par l'AFNOR. Les systèmes d'archivage électronique disposent d'une norme conforme à l'état de l'art.

Le CFONB continue d'assurer la présidence du comité de marque NF 461 "Système d'archivage électronique". Ce comité de marque travaille sur la prise en compte de la révision de la norme d'archivage NFZ 42-013 dans le référentiel de certification. Le CFONB participe également au comité de Marque NF 544, "Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier".

Le groupe de travail a également participé aux travaux d'actualisation des brochures avec la FBF sur la durée d'archivage.

Enfin, le groupe de travail participe depuis fin 2020 aux travaux de coordination proposés par le Bureau du Conseil sur la plate-forme TVA Digitale de la DGFIP pour la partie archivage électronique.

Les travaux sont coordonnés avec ceux sur la PAC et le GT Règlement eIDAS.

En ce qui concerne le référentiel d'enregistrement, le comité préconise de suivre le référentiel normalisé EN 411-319 issu des travaux de normalisation du mandat M-460 lié au règlement e-IDAS.



### Comité PAC

Animateurs :

**Olivier DURAND** –  
OCBF

**Yves LE QUERREC** –  
La Banque Postale



2020, en continuité avec 2019 restera encore une année de transition pour le Comité PAC. En effet, les impacts du règlement européen eIDAS sur les services de confiance et l'attente d'actualisation du RGS, "Référentiel Général de Sécurité" sur lequel est basée l'interopérabilité au niveau français ralentissent toujours les travaux sur l'évolution de la PAC et de son Comité d'Enregistrement. D'autant plus que la révision du règlement eIDAS qui a démarré en 2020 va pouvoir renforcer la convergence de la PAC vers eIDAS en parallèle à l'accélération de l'utilisation des services de signature électronique, en local et à distance, suite à la crise sanitaire.

# Activité de l'exercice écoulé



## Dématérialisation des réquisitions et procédures civiles d'exécution

Animateur :

**Yves LE QUERREC** -  
La Banque Postale

Durant 2020, pendant la crise sanitaire, un échange permanent a été initié avec l'Administration et les huissiers pour gérer le PCA (Plan de Continuité d'Activité) et le PRA (Plan de Reprise d'Activité) dans les banques. Avec l'arrêt de l'activité des tribunaux et le report des saisies par la DGFIP, le volume des actes a diminué permettant aux banques de s'adapter à au confinement de ses collaborateurs. Le CFONB a travaillé avec la CNCJ pour proposer un amendement législatif pour un report au 1<sup>er</sup> avril 2021 dans la mise en place de la dématérialisation avec les huissiers/commissaires de justice voté par le parlement en juin 2020.



## Dématérialisation - ssGT Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

Animateurs :

**Séraphin TSETE** -  
La Banque Postale  
**Yves LE QUERREC** -  
La Banque Postale



Saisies DGFIP (SATD - Saisie Attribution Tiers Déten- teurs) :

Les travaux du dispositif allégé pour les établisse- ments qui devaient se raccorder au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2021 se sont achevés.

Saisies Actes d'huissiers (SecurAct) :

Les réunions conjointes avec la Chambre Nationale des Commissaires de Justice, CNCJ, sur le juridique et technique se sont poursuivies durant l'année 2020 en vue de l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 2021.

Deux ateliers d'information ont été organisés avec la CNCJ les 23 janvier 2020 pour la partie SPR (por- tail) et le 26 février 2020 pour la partie STA (Système de Traitement Automatisé).

Un nouveau chantier a été ouvert fin 2020 pour intégrer les huissiers des Finances Publiques selon un protocole dédié et en dehors de la plate-forme SecurAct de la CNCJ.



## Dématérialisation - ssGT Dématérialisation des réquisitions judiciaires

Animateur :

**Yves LE QUERREC** -  
La Banque Postale



Animateur suppléant :

**Pierre EPAILLARD** -  
CFONB

La phase d'expérimentation s'est poursuivie et terminée en 2020 entre la Direction Générale de la Gendarmerie, DGGN, et les banques pilotes. La généralisation est en cours pour les 30 000 officiers de Gendarmerie.

## Activité de l'exercice écoulé



### EBICS

Animateur :

**Pierre EPAILLARD** -  
CFONB

Le groupe de travail EBICS a poursuivi, en 2020, sa collaboration avec l'EBICS Working Group avec l'objectif d'une extension fonctionnelle et géographique du périmètre de l'utilisation d'EBICS.

Le groupe de travail EBICS a poursuivi sa mission du suivi des évolutions du protocole adressées par le Working Group EBICS constitués d'experts internationaux nommés par le board de la société EBICS SC.

Les points forts de 2020 sont :

- Le suivi des évolutions (Change Request) initiées par les communautés bancaires membres d'EBICS SC
- L'intégration dans la version 3.0 de nouvelles fonctionnalités telles que "EBICS Messaging" s'inspirant des développements mis en place dans le cadre du clearing "Instant Payment" par ABE Clearing
- La promotion de la fonctionnalité Web Socket (Real Times messages), en cours de spécification.
- Le suivi des travaux menés par les AC (Autorités de Certification) permettant la mise en place de "Remote Certificates" (Certificats sans support physique)

Un atelier du CFONB dédié à EBICS a été organisé le 7 février 2020, où les nouvelles perspectives ont été présentées avec succès devant un parterre de 175 personnes.



### Facture dématérialisée

Animateur :

**Jeremy Neil ALLAM** -  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel

Animateur suppléant :

**Séraphin TSETE** -  
La Banque Postale



En 2020, le groupe de travail a continué le suivi des travaux français et européen sur la facture électronique avec notamment depuis mai 2020, la participation aux travaux du GT3 "Facturation électronique et dématérialisation" du Comité National des Paiements Scripturaux, CNPS.

Le groupe de travail a analysé l'étude E&Y sur les différents modèles pouvant s'appliquer en France et entamé l'analyse de rapport parlementaire sur la TVA Digitale et de l'obligation de dématérialisation de la facture pour le B2B. Dans ce cadre, le GT participe également depuis fin 2020 aux travaux de coordination proposés par le Bureau du Conseil sur cette nouvelle plate-forme TVA Digitale de la DGFIP.



### Identités et services de confiance numériques

Animateurs :

**Séraphin TSETE** -  
La Banque Postale  
**Yves LE QUERREC** -  
La Banque Postale



Les travaux ont été mutualisés avec le groupe ad'hoc "e-IDAS et impacts sur les travaux de certification" en liaison avec le groupe eFinance de la FNTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance).

## Activité de l'exercice écoulé



### Miroir Mobile payments WG (EPC)

Animateurs :



**Patrice HERTZOG** –  
Crédit Mutuel  
**Yves LE QUERREC** –  
La Banque Postale

Les travaux menés en 2020 par le Multi-Stakeholder Group sur les paiements mobiles par virement ont porté sur la finalisation et la publication, après consultation publique, de deux documents sur les aspects d'interopérabilité technique (données présentées par le commerçant et données présentées par le consommateur).

De nouveaux cas d'usage ont été étudiés avec différents acteurs dont les initiateurs de paiement tiers.

Le groupe a contribué au groupe de travail ERPB sur le cadre des paiements instantanés au point d'interaction, sur les aspects interopérabilité technique et sécurité, en vue du rapport présenté avec ses recommandations à la réunion de novembre 2020 de l'EPC.

Il a également élaboré une feuille de route des paiements mobiles par virement qui a été validée par l'EPC.



### Politique de Validation Commune

Animateur :

**Séraphin TSETE** –  
La Banque Postale

Pas de travaux durant l'année 2020. Les recommandations restent d'actualité.



### Règlement eIDAS et impacts sur les travaux de certification

Animateur :

**Yves LE QUERREC** –  
La Banque Postale

Dans le cadre des évolutions apportées par le règlement eIDAS, est apparu, en complément des certificats de signature sur supports physiques dédiés au poste de travail, le concept de certificat à distance, intégré à l'environnement de sécurité (HSM Qualifié eIDAS) de l'Autorité de Certification. Ces certificats sont activés par une authentification forte sous forme de clé physique sécurisée (en liaison physique par port USB, ou en liaison wireless NFC ou Bluetooth) ou de SoftToken qualifiés, voire d'identité numériques qualifiées. Les travaux menés en collaboration avec les Autorités de Certification, les éditeurs de logiciels, les communautés d'utilisateurs et les opérateurs dans le cadre du groupe de travail "eFinance" de la FNTC ont permis de présenter de nouvelles solutions de signature avec EBICS lors de la conférence du 7 février 2020 au CFONB.

Les travaux de spécification se sont poursuivis pendant l'année 2020.



### Sécurisation des documents

Animateur :

**Séraphin TSETE** –  
La Banque Postale



Animateur suppléant :

**Rocco ZIRPOLI** –  
Caisse des Dépôts et  
Consignations

En dépit des inconvénients et désagréments générés par les conséquences de la pandémie du COVID-19, le groupe de travail a pu avancer sur ses travaux planifiés pour l'année 2020 avec :

## Activité de l'exercice écoulé

- La poursuite du suivi en miroir des travaux de l'AIGCEV, et en particulier l'accompagnement de la publication de la 5<sup>ème</sup> partie de la norme AFNOR du CEV NF XP 42-105 incluant la notion de manifeste ou descripteur du CEV sous forme de fichier XML signé permettant la mise à jour automatique de l'application de lecture
- Travaux sur la communication de la note d'information aux adhérents CFONB et notamment la création d'une rubrique spécifique sur le site de l'extranet du CFONB concernant la sécurisation des documents
- Mise à jour de la fiche de mission du groupe de travail, élargissant la sécurisation des documents à d'autres familles de technologie, pour permettre au groupe de travail de les prendre en compte dans ses études et travaux. Jusqu'à ce jour la fiche de mission était rédigée de manière exclusive pour des travaux sur la sécurisation avec le CEV
- Sur décision du Bureau du Conseil du CFONB suite à une demande du BCOMP de la FBF, réalisation d'une étude d'opportunité sur les cas d'usage de sécurisation de documents et solutions technologiques de lutte contre la fraude sur les documents créés et émis par les banques



**Sécurité**  
**ssGT Miroir Payment**  
**Security Support Group**  
**(EPC)**

Animateur :

**Marc RIVALAIN** –  
Groupe Société Générale



Animateur suppléant :

**Johan NOLEAU**  
BNP Paribas

Création d'un nouveau groupe de travail "Payment Scheme Fraud Prevention WG" avec la répartition des périmètres de responsabilité entre le PSFPWG et le PSSG. Le PSFPWG dépend du Scheme Management Board et le PSSG du Board EPC.

Consultation publique de la révision du reporting statistiques sur les moyens de paiement scripturaux et la fraude.

Sollicitation du MPWG (Mobile Payment WG) à destination du PSSG sur la sécurité de solutions de paiements mobiles et pour les commentaires sur le « Trust and Security Framework » du groupe RTP TF de l'EPC.

Etude de la sécurisation des paiements par code 2D.



**Sécurité**

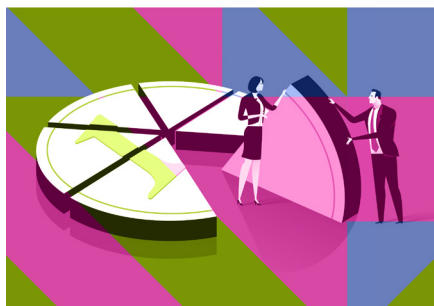
Animateur :

**Johan NOLEAU** –  
BNP Paribas

2020 a été l'objet du suivi des travaux du Comité Risque Majeur et Sécurité de la FBF.

Au niveau européen, le groupe a assuré un reporting sur les évolutions du Cybersecurity Act de l'ENISA et de sa déclinaison, nationale par l'ANSSI pour la partie certification en cybersécurité.

Pour EBICS, analyse des préconisations du BSI allemand des longueurs de clé des serveurs bancaires portée à 3072 bits pour 2023 contre un maintien à 2048 pour l'ANSSI en France.





# Chantiers et perspectives 2021



## Archivage, Numérisation et Gestion du document

Le groupe de travail poursuivra en 2021 sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171. Les travaux planifiés pour l'année prochaine sont :

- Participation du CFONB à la CN171, dont la poursuite des travaux à la révision de la norme archivage électronique Afnor NF Z 42-0013
- Participation du CFONB au comité de marque NF461, dont le démarrage des travaux de mise à jour de son référentiel de certification, pour prendre en compte les évolutions de la norme d'archivage électronique Afnor NF Z 42-0013
- Participation du CFONB au comité de Marque NF Service NF544, "Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier"
- Poursuite des travaux d'actualisation des brochures avec la FBF dont celle sur la durée d'archivage ;
- Actualisation des documents de référence de l'archivage
- Participation si opportunité confirmée au groupe de travail transverse de suivi des travaux sur la facture électronique/collecte TVA conduits par la DGFIP

## Comité Enregistrement PAC

Adaptation de la procédure d'enregistrement selon les impacts de l'évolution de la PAC

## Comité PAC

Evolution de la PAC (politique d'acceptation commune) en fonction de :

- L'évolution eIDAS
- L'intégration des évolutions du RGS ANSSI (Référentiel Général de Sécurité)

Et du retour des travaux du groupe de travail eFinance commun avec la FNTC sur la signature en mobilité et à distance

## Dématérialisation des réquisitions et procédures civiles d'exécution

- Coordination des travaux sur la dématérialisation des Réquisitions judiciaires avec la dématérialisation des droits de communication avec la sphère sociale et la DNLF (Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude)
- Coordination des travaux PCE (procédures civiles d'exécution) et RJ (réquisitions judiciaires) avec les évolutions de FICOBA

## Dématérialisation – ssGT Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

DGFIP :

- Elaboration du profil de sécurité version portail
- Suivi des évolutions fonctionnelles des plateformes

DGFIP Huissiers des Finances Publiques :

- Intégration de la solution Escale V2

CNCJ :

- Suivi du déploiement des banques pour le 1<sup>er</sup> avril 2021
- Elaboration du profil de sécurité versions portail et Automatisée

## Dématérialisation – ssGT Dématérialisation des réquisitions judiciaires

- Information des banques sur les travaux en cours
- Extension de PEBA (Plateforme d'Échange Banque-Administration) aux autres types de réquisitions
- Extension de PEBA aux droits de communication
- Défraiement des banques

# Chantiers et perspectives 2021



## EBICS

Le groupe de travail EBICS poursuivra sa mission du suivi des évolutions du protocole adressées par le WG EBICS. Cela concerne essentiellement :

- Le suivi des évolutions (Change Request) initiées par les communautés bancaires membres d'EBICS SC
- L'intégration dans la version 3.0 de nouvelles fonctionnalités telles que "EBICS Messaging" s'inspirant des développements mis en place dans le cadre du clearing "Instant Payment" par ABEC (RT1)
- La promotion de la fonctionnalité Web Socket (Real Times messages), en cours de spécification
- La discussion avec les autres communautés EBICS sur les évolutions des exigences sécuritaires (régulateurs SSI, BSI, ANSSI)
- L'analyse de risques EBICS, security concept (en collaboration avec le groupe de travail Sécurité du Pôle B du CFONB)
- Le suivi des travaux menés par les autorités de certification permettant la mise en place de "Remote Certificates" (certificats sans support physique)
- Le suivi de l'acceptation des certificats qualifiés eIDAS

## Facture dématérialisée

- Suivi des travaux du Forum National de la Facture Electronique
- Suivi et contributions aux travaux du CMPS (GT3) sur la facture électronique
- Suivi et contribution aux travaux DGFIP Plateforme TVA Digitale et évolutions de ChorusPro
- Suivi des travaux EPC et ERPB sur le R2P

## Identités et services de confiance numériques

Contributions :

- Aux comités PAC (politique d'acceptation commune)
- Au groupe eIDAS
- Aux travaux du groupe de travail eFinance sur la signature en mobilité

## Miroir Mobile payments WG (EPC)

- Coordination et suivi des travaux du Mobile Payments working group de l'EPC
- Travaux sur l'interopérabilité des paiements mobiles SCT Inst dans le cadre du groupe multi-stakeholder et intégration de ces travaux dans une nouvelle version du guide d'interopérabilité (MSCT IG)
- Poursuite des travaux pour l'ERPB (paiements instantanés au point d'interaction, sélection de l'instrument de paiement au POI en coopération avec l'European Cards Standardisation Group)

## Politique de Validation Commune

En sommeil, mais réactivable en fonction des adhérences avec les travaux des groupes de travail impactés par le règlement eIDAS (Comités PAC et Enregistrement PAC, Identités et services de confiance numériques)

# Chantiers et perspectives 2021



## Règlement eIDAS et impacts sur les travaux de certification

- Synthèse des travaux des groupes de travail sur le sujet et des contributions de la place aux travaux avec l'Administration et les autres entités de standardisation (FNTC, Club RGS, ACN, ...)
- Suivi des travaux nationaux et internationaux sur la refonte du règlement eIDAS
- Suivi des consultations les cahiers des charges de qualification ANSSI identité numérique et vérification de l'identité à distance et de l'impact sur les identités des personnes morales.
- Suivi des travaux de l'ENISA sur la vérification de l'identité à distance
- Suivi de l'élaboration de la norme ETSI sur l'utilisation de la vérification de l'identité à distance dans le cadre des services de confiance eIDAS

## Sécurisation des documents

Pour 2021, le GT souhaite porter plus avant les travaux suivants :

- Poursuite du suivi en miroir des travaux de l'AIGCEV
- Avis et Commentaires sur le document de spécifications de l'AIGCEV version avec manifeste, conforme à la norme NF XP 42-013-105 , pour sa validation et publication au sein du Périmètre Finance de l'AIGCEV
- Communication aux adhérents sur les travaux issus de l'étude d'opportunité
- Etudes sur le cas d'usages "attestation"
- Liaison avec les travaux portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D avec les groupes de travail de l'EPC pour le RTP et le MPWG
- Contribution aux travaux de normalisation ISO avec la CN2 du TC68, portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D

## Sécurité

- Renforcement de la coordination entre les instances de place Européennes et les groupes de travail français
- Surveillance des avancées réglementaires sécurité, déclaration des incidents majeurs
- Harmonisation, taxonomie, cyber incident
- Contribution aux travaux concernant la sécurité pour les groupes de travail du CFONB, notamment pour le groupe de travail EBICS

## Sécurité – ssGT Miroir Payment Security Support Group (EPC)

- Suivi des travaux EPC sur la sécurité

# Si le Pôle était...

Un animal ?



**Un  
Papillon**

Pour la métamorphose  
de nos métiers incarnée  
par le Pôle Standards et  
évolution numérique.

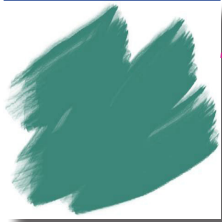
Une saison ?



**Le Printemps**

Qui représente le  
renouveau comme le Pôle  
Standards et  
évolution numérique.

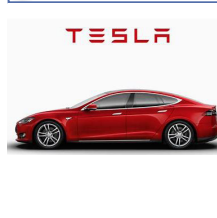
Une couleur ?



**Le Vert**

Symbole de renaissance  
et d'harmonie.

Une voiture ?

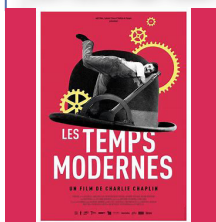


**Une voiture  
électrique**

Mais en conduite  
autonome pour l'avenir

# Si le Pôle était...

## Un titre de film ?



**Un remake  
des Temps  
modernes**

Pour garder un œil  
critique sur la trans-  
formation de notre  
société

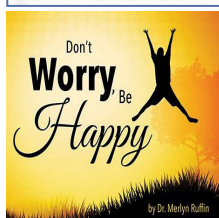
## Une langue

6 5 1 4 2 3 8 9 c 0 7 8 2  
u b c d e f g h i j k l m n  
L 可 1 4 6 8 0 2 3  
o p q r s t u v w x y z . !  
5. S'intitule 7. = challenges 8. signe de plaisir

**Le Martien**

Car tout est à  
ré-inventer

## Une chanson ?



**"Don't worry, be  
happy" !**

Pour conserver notre  
optimisme

## Une ville ?

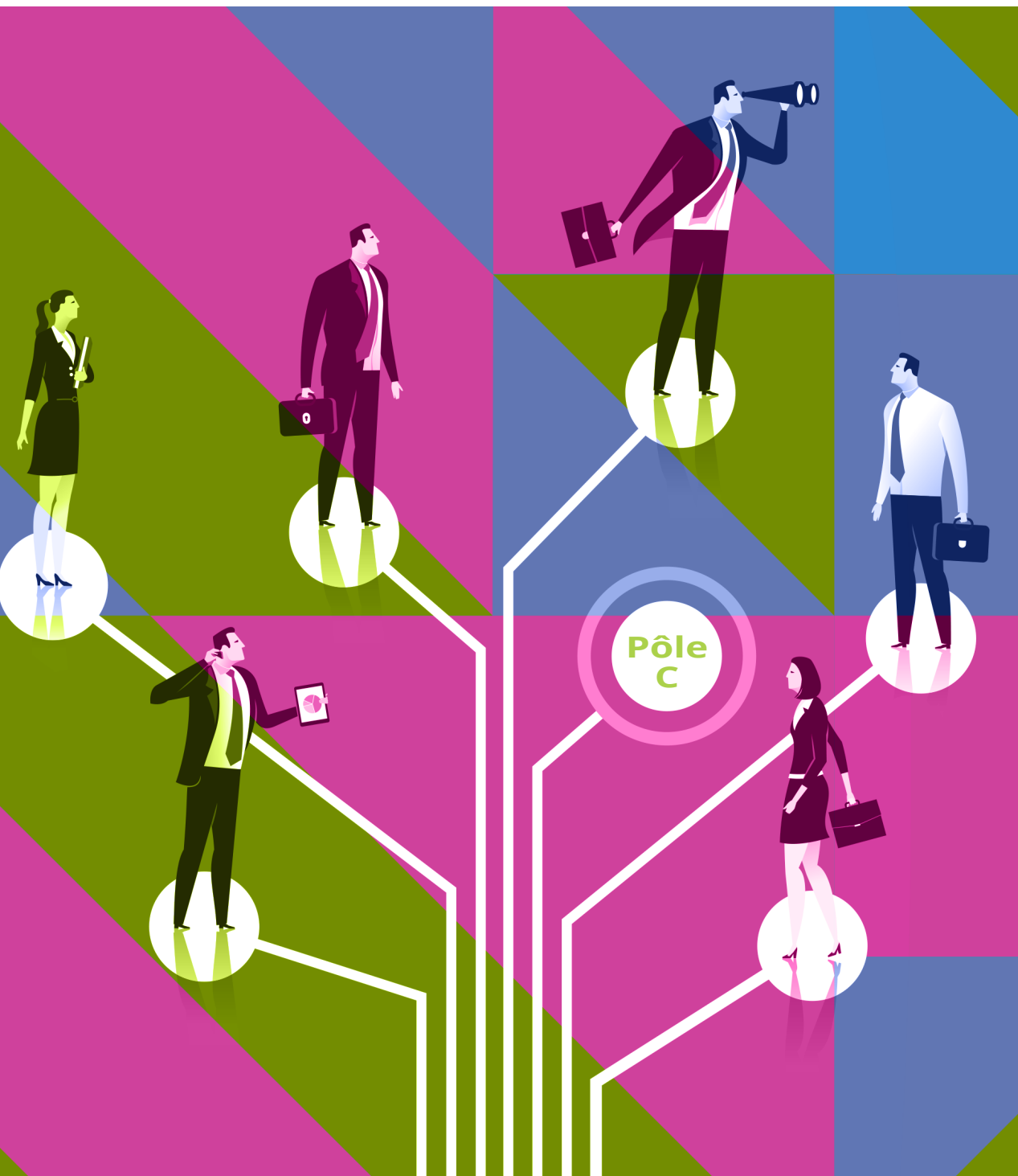


**Paris**

Rue La Fayette bien  
sûr. La ville qui depuis  
toujours sait évoluer et  
renaître en s'appuyant  
sur son expérience  
passée.

NUAGE DE MOT  
Marsien  
Tesla  
Papillon Paris  
Temps-modernes  
Don't-worry-be-happy  
Printemps  
Vert

## Contributions transverses



# Périmètre, missions et organisation du Pôle



**Animateur :**

**Yvan HUANT**  
Groupe BPCE

Le Pôle "Contributions transverses" est probablement le Pôle le plus hétéroclite du CFONB. Il est composé à la fois de groupes de travail pérennes et historiques du CFONB (produits d'épargne, instruments financiers), de groupes dédiés à l'information de certains adhérents (AMAF, EPEME, IEOM), de groupes chargés du suivi de travaux européens (Request To Pay), mais aussi de groupes ad'hoc (évolutions FICOBA, règles de transposition des champs adresse en adresse structurée ISO20022) dont les travaux sont souvent menés en mode "task force" à la demande des instances de Place.

Cette spécificité fait du Pôle "Contributions transverses" un Pôle plutôt atypique dans l'organisation du CFONB. Il y trouve néanmoins toute sa place.

# Activité de l'exercice écoulé

## Actualisation et évolution FICOBA

Animateur :

**Guillaume POUVESLE** –  
La Banque Postale



Du fait de l'ampleur des travaux à mener en parallèle, ce groupe, qui a démarré ses travaux en 2020, s'est structuré en trois sous-groupes :

- Sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions de FICOBA" : La transposition de la directive AML5 implique des évolutions du cahier des charges FICOBA, et notamment la prise en compte des mandataires (personnes morales et/ou physiques ayant une procuration sur un compte bancaire), la prise en compte des bénéficiaires effectifs des comptes bancaires (personnes physiques uniquement), ainsi que la gestion des coffres-forts. Outre l'impact sur le cahier des charges, les travaux ont porté sur l'organisation de la remontée de ces informations par les banques. En collaboration avec la DGFIP et la FBF, ces travaux ont conduit à une définition claire du périmètre déclaratif des banques ainsi qu'à la mise en place d'un lotissement s'étendant de fin 2020 à 2022, chaque établissement élaborant son propre calendrier avec la DGFIP
- Sous-groupe "API Impôts Particuliers" : Ce groupe de travail étudie en collaboration avec la DGFIP la mise à disposition d'une API permettant de vérifier pour un primo-accédant, ou dans le cadre de son renouvellement, l'éligibilité du titulaire d'un LEP. De nombreux échanges ont eu lieu avec la DGFIP et la DGT sur le projet de loi et sur le projet de décret pour arriver à un accord sur la lecture de la réglementation. La plupart des demandes de simplification de la réglementation formulée par les établissements ont été acceptées par l'administration des finances. Le corpus réglementaire sera publié en début d'année 2021 avec une utilisation de l'API dans sa première version possible dès début 2021. L'utilisation de la seconde version devrait être possible dès juillet 2021.

- Sous-groupe "API multi-détention" : Les travaux de ce groupe de travail portent sur la mise à disposition des banques par la DGFIP d'une API permettant de vérifier, pour les produits d'épargne réglementée, que le client n'est pas déjà titulaire d'un produit similaire dans un autre établissement. En accord avec la DGFIP, ces travaux n'ont pas été menés en 2020 et ont été reportés à 2021.

## AMAF

Animateur :

**Patrick BIELSA** –  
CFONB



En raison notamment des conditions sanitaires, les différentes réunions prévues, ainsi que les Rencontres CFONB à Monaco, n'ont pas pu se tenir en 2020.

## Eckert/Ciclade

Animateur :

**Jeremy Neil ALLAM** –  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel



Le groupe de travail a publié, à la demande de la Caisse de Dépôts et Consignations, des communications relatives à la mise à disposition d'un simulateur de contrôle de dépôts (et de son guide utilisateur) dans le cadre de la loi Eckert.



## Activité de l'exercice écoulé



### IEOM

Animateur :

**Patrick BIELSA** –  
CFONB

En l'absence de demandes spécifiques de l'IEOM, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2020. Néanmoins, des échanges ont eu lieu avec l'IEOM sur différents points liés aux traitements des chèques.



### Mobilité bancaire

Animateur :

**Eric VERONNEAU** –  
Groupe BPCE

Les membres du groupe de travail n'ont pas remonté de points particuliers nécessitant des travaux en 2020. Le groupe de travail poursuit néanmoins ses missions de veille et d'actualisation de la documentation existante.



### Instruments financiers

Animateur :

**Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL** –  
BNP Paribas

Le groupe de travail a poursuivi en 2020 ses travaux sur la loi Eckert (Cyclade 2) dont le chantier est désormais clôturé. Il s'est investi sur la Directive "droits des actionnaires II" qui est entrée en vigueur le 3 septembre 2020, et sur la blockchain ODM:REGISTRACCESS dont les tests de poursuivent avec une mise en production prévue pour le premier trimestre 2021.

En fin d'année, dans le cadre de la finalisation de l'harmonisation européenne du traitement des Opérations Sur Titres (OST), le groupe de travail a publié une communication relative aux modalités de gestion des OST "au fil de l'eau".

A noter : le groupe de travail a créé fin 2020 un sous-groupe relatif à la "Refonte du Cahier des charges des opérations non admises au Dépositaire Central".



### Pédagogie et communication

Animateur :

**Patrick BIELSA** –  
CFONB

La revue annuelle des fiches décrivant les organismes de normalisation et de standardisation est en cours de finalisation à fin 2020.



# Activité de l'exercice écoulé



## Produits d'épargne

Animatrice :

**Carole GHILARDI** –  
Caisse des Dépôts et  
Consignations

Le groupe de travail s'est mobilisé sur le second semestre 2020 afin de communiquer sur les impacts et conditions du changement d'opérateur de versement des primes d'Épargne-Logement à compter du 04 janvier 2021.



## Règles de transposition en adresse structurée ISO 20022

Animateur :

**Rocco ZIRPOLI** –  
Caisse des Dépôts et  
Consignations

Pour rappel, l'objectif est de formuler des préconisations pour traiter le transfert des données "adresse postale" non structurées en données structurées selon les 14 éléments spécifiques de la norme ISO. Ces travaux font écho à une demande au niveau mondial pour toutes les communautés émanant du Payment Market Practice Group (PMPG).

Les travaux, planifiés initialement sur le premier semestre 2020 n'ayant pu être terminés, ils se sont poursuivis sur le second semestre. Le tableau de mapping en ISO 20022 a pu être finalisé. Il met en évidence les différents cas représentés, notamment pour une entreprise et pour un particulier. Ces travaux ont pu mettre en évidence un besoin complémentaire pour la communauté française. Ce besoin a conduit le groupe de travail à rédiger et transmettre aux instances en charge à l'ISO une demande d'évolution (Change Request) sur la longueur de la balise "Building Name".

Il convient de noter que la communauté française est une des premières à réaliser ces travaux en Europe. Ils sont cités en exemple par la BCE qui a fait la même demande à tous les pays impliqués dans le projet de consolidation T2/T2S impliquant notamment une migration des messages de paiements unitaires de gros montant à ISO 20022.



## Questions relatives aux EPEME

Animateur :

**Patrick BIELSA** –  
CFONB

Les réunions qui se sont tenues en 2020 ont permis l'actualisation de la note sur l'accessibilité des EPEME aux CSM (Clearing and Settlement Mechanism), ainsi qu'un tour d'horizon des travaux du CFONB et des travaux de l'AFEPAME



## Activité de l'exercice écoulé



### Request to pay Miroir EPC

Animateur :

**Alain BENEDETTI** –  
BNP Paribas



Animateur suppléant :

**Harris MONTEIRO DA SILVA**  
Groupe Crédit Agricole

Ce groupe de travail s'est fortement mobilisé cette année dans le cadre du suivi des travaux européens (Task Force de l'EPC sur le Request To Pay, Multi Stakeholder Group associé). Il a notamment produit un "Trust and Security Framework" qui a largement été salué au niveau Européen, et qui est désormais repris par la Task Force de l'EPC.

Le groupe de travail a également coordonné la réponse de la Place à la consultation publique de l'EPC sur le Rulebook du schéma SRTP (Scheme Request To Pay) dont la publication de la version 1 vient d'avoir lieu (le 30 novembre 2020).

Le groupe de travail continue, via ses membres, à participer activement à la Task Force EPC.



# Chantiers et perspectives 2021



## Actualisation et évolution FICOBA

Les trois sous-groupes poursuivront en 2021 les travaux initiés en 2020.

Le sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions FICOBA" suivra la mise en œuvre des évolutions du cahier des charges selon le calendrier qui a été défini en 2020 avec la DGFIP. Il pourrait également démarrer les travaux d'évolution vers un "FICOBA 3" permettant de s'affranchir des contraintes techniques de FICOBA 2. Ces travaux devraient aboutir en 2023.

Le sous-groupe "API impôts particuliers" pilotera la mise en place des différentes versions de l'API prévues en 2021 (première version début 2021, puis une seconde version à partir de juillet 2021).

Enfin, le sous-groupe "API multi-détention" relancera ses travaux en 2021, un décret en Conseil d'Etat devant rendre ce contrôle par API actif début 2023.

## AMAF

Comme chaque année, le CFONB participera en 2021 aux réunions du groupe de travail Moyens de paiement de l'AMAF en juin et décembre. Les Rencontres du CFONB à Monaco, qui n'ont pas pu se tenir en 2020, seront organisées en 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

## Eckert/Ciclade

A ce stade, il n'y a pas de travaux spécifiques prévus en 2021. Le groupe de travail se réunira si des sujets sont à traiter à la demande des membres, et notamment de la CDC.

## IEOM

Le groupe de travail se réunira à la demande de l'IEOM si des sujets spécifiques nécessitent des réunions dédiées.

## Instruments financiers

Le groupe de travail poursuivra en 2021 ses travaux sur la Directive droits des actionnaires (SRD2), sur la digitalisation des process d'assemblées générales et sur la blockchain ODM :REGISTRACCESS dont le démarrage en production est prévu en 2021.

Les impacts du BREXIT seront étudiés avec attention si la situation l'exige. Les révisions des normes AFNOR/ISO sur l'IBAN ou le code ISIN seront également traitées en 2021.

Enfin le sous-groupe ad'hoc "Refonte du Cahier des charges des opérations non admises au Dépositaire Central", créé fin 2020, mènera ses travaux sur l'année 2021.

## Mobilité bancaire

Le groupe de travail poursuivra en 2021 ses travaux de veille sur la documentation existante (FAQ, guides utilisateurs) relative à la mobilité bancaire réglementée. Autant que de besoin, un rappel des règles pourra être effectué.

# Chantiers et perspectives 2021



## **Pédagogie et communication**

Comme chaque année, une mise à jour annuelle des différentes fiches descriptives sera effectuée.

## **Produits d'épargne**

En 2021, le groupe de travail finalisera la mise à jour des communications impactées par le changement d'opérateur de versement des Primes d'épargne logement. Il assurera la veille réglementaire et répondra aux demandes d'étude et de travaux de la Place.

## **Questions relatives aux EPEME**

En 2021, le groupe de travail se réunira comme chaque année une fois par semestre afin de présenter aux membres de l'AFEPAME les travaux du CFONB pour lesquels ces derniers sont concernés.

## **Règles de transposition en adresse structurée ISO 20022**

Au cours du premier semestre 2021, le groupe de travail finalisera la communication aux adhérents expliquant la problématique et énonçant les préconisations sur la façon de traiter une adresse structurée en norme ISO 20022.

En coordination avec les experts du GUF, le groupe de travail sera également amené à échanger avec les instances de l'ISO sur l'adresse structurée en norme ISO 20022, notamment pour la demande d'évolution (Change Request) concernant la longueur de la balise « Building Name » faite en 2020.

## **Request to pay Miroir EPC**

En 2021, le groupe de travail continuera à suivre les travaux de l'EPC SRTP Task Force et du RTP MSG. Il examinera les éventuelles participations aux travaux ad'hoc qui seraient décidés par la Task Force.

Il consolidera également la réponse française à la consultation publique sur la version 2 du Rulebook du schéma SRTP de l'EPC, et en coordonnera la validation par les instances de la profession.

Il sera enfin force de proposition sur le Trust et Security Framework qui a été initié par la Place.

# Si le Pôle était...

Un animal ?



**Un Renard**

Animal fin et rusé

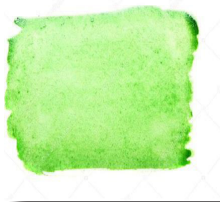
Une saison ?



**L'été**

Parce que le soleil y brille toujours

Une couleur ?



**Le Vert**

Symbolisant l'équilibre naturel et l'autonomie

Une voiture ?



**Une voiture hybride**

Symbole d'innovation dans une tradition

# Si le Pôle était...

Un titre de film ?



"L'Auberge Espagnole"

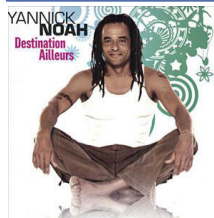
Une langue

*Ka, Kb, Cc, Dd, Ee, Ff, Gg, Hh, Ii, Jj, Kk, Ll, Mm, Nn, Oo, Pp, Qq, Rr, Ss, Tt, Uu, Vv, Ww, Xx.*

L'Espéranto

Mélange de toutes les langues

Une chanson ?



"Destination ailleurs" !

Comme une invitation à un voyage dépaysant à travers les groupes de travail du Pôle

Une ville ?

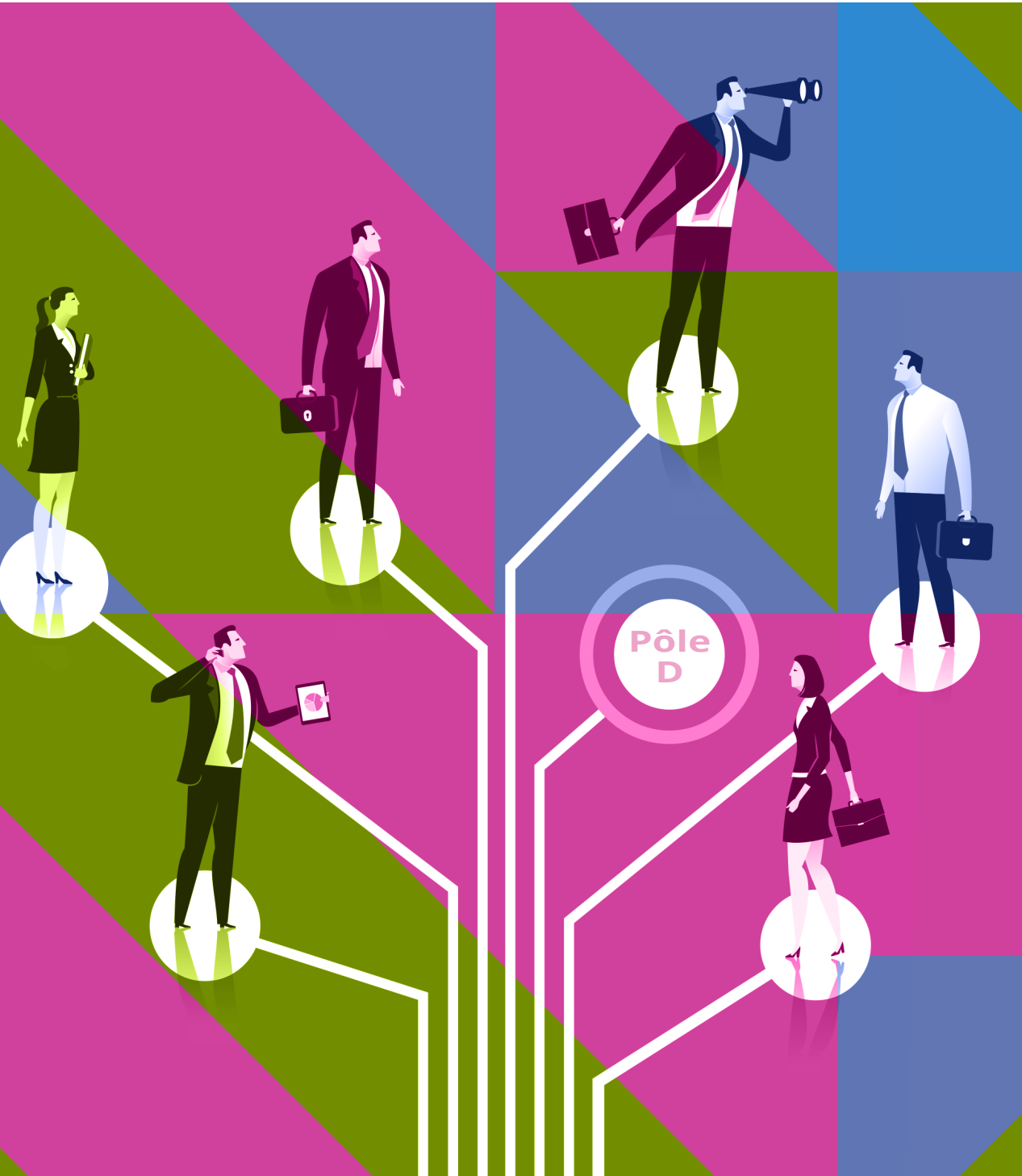


San Francisco

Ville cosmopolite



# Réglementation et conformité





# Périmètre, missions et organisation du Pôle



**Animateur :**

**Julien LASALLE**  
Banque de France



**Animatrice suppléante :**

**Christel GOURLET**  
Fédération Bancaire Française

Le Pôle "Réglementation et conformité" est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans règlementaires et juridiques.

# Activité de l'exercice écoulé

## Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques



Animateur :

**Vincent CROMMELYNCK** –  
Banque de France

En 2020, les réunions du groupe de travail ont principalement permis :

- De présenter bien en amont les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France, sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement
- D'informer des évolutions statistiques et indicateurs de disponibilité et de temps de réponse sur les portails de la Banque de France (POBI, ONEGATE)
- De présenter les évolutions de la nouvelle version majeure ONEGATE
- De présenter les orientations de l'étude de sécurisation des échanges électroniques entre la Banque de France et les établissements
- De faire un bilan de la migration des certificats OGCV3

Le groupe de travail a maintenu une réunion chaque trimestre, dont 3 sous forme virtuelle compte tenu de la situation liée à la Covid19.

Le planning des évolutions et nouvelles applications supportant les échanges entre la Banque de France et les banques a été mis à jour et détaillé lors de chaque réunion

Les sujets traités ont été :

- Proposition de l'introduction dans les collectes du LEI, équivalent international au SIREN français : ce sujet sera à l'avenir du ressort du groupe de travail Collectes.
- Présentation des évolutions ONEGATE et de l'évolution du service de support

- Présentation des nouveaux contrats d'interface OSCAMPS
- Avancement de la migration IGCV3 de l'infrastructure de gestion des clés de sécurité
- Présentation des orientations de l'étude de sécurisation des échanges entre la Banque de France et les établissements
- Évolution de sécurité POBI
- Compatibilité actuelle et prévisionnelle des navigateurs Internet avec les applications Banque de France.

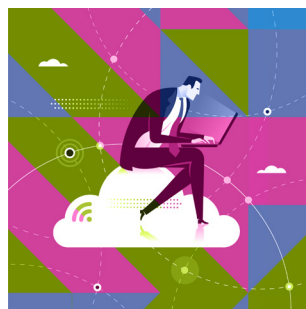


## Conformité RSC

Animateur :

**Pierre BIENVENU** –  
Banque de France

En 2020, le groupe a pris connaissance du bilan des campagnes d'évaluation de conformité au Référentiel de Sécurité du Chèque de la Banque de France, tel que révisé en 2016, portant sur les exercices 2018 et 2019.



## Activité de l'exercice écoulé

### Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement



Animateur :

**Julien LASALLE** –  
Banque de France

Le groupe de travail a poursuivi les travaux relatifs à la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2021 des orientations de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) pour la collecte des données statistiques de fraude aux moyens de paiement scripturaux (au titre de l'article 96.6 de la directive (UE) 2015/2366 du 25 novembre 2015 relative aux services de paiement, dite DSP2). Ces travaux ont permis la publication à la fois des nouveaux guides de remplissage et des contrats d'interface remettants des collectes "Cartographie des moyens de paiement scripturaux" et "Recensement de la fraude aux moyens de paiement scripturaux" dont les nouveaux formats intégreront le reporting demandé par l'ABE et s'appliqueront à compter des données du 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour une déclaration au 2<sup>nd</sup> semestre 2021.

### Fichier d'incidents de paiement – ssGT FNCI Consultations



Animatrice :

**Corinne MILLOT-DUMAZERT** –  
Banque de France

Ce sous-groupe a été mis en veille durant l'année 2020

### Fichier d'incidents de paiement – ssGT Notarisation des consultations obligatoires du FICP



Animatrice :

**Corinne MILLOT-DUMAZERT**  
Banque de France

Ce sous-groupe a été mis en veille et pourra être ré-activé s'il s'avérait nécessaire de digitaliser la partie "Demande d'attestation de consultation".

### Fichiers d'incidents de paiement



Animatrice :

**Corinne MILLOT-DUMAZERT** –  
Banque de France

L'activité du groupe s'est essentiellement focalisée sur les travaux récurrents d'examen des statistiques relatives aux trois fichiers d'incidents (FCC, FICP et FNCI), et portant tant sur l'activité que sur la qualité des données. Le contexte sanitaire particulier de 2020 a permis de faire évoluer certaines procédures d'échanges entre les établissements et le service gestionnaire des fichiers avec, notamment, la mise en place d'un outil sécurisé de partage de fichiers.

### Fichier d'incidents de paiement – ssGT Usurpation d'identité



Animatrice :

**Corinne MILLOT-DUMAZERT** –  
Banque de France

Les travaux menés sur le 1<sup>er</sup> semestre dans ce sous-groupe ont permis de poser les différents axes de réflexion qui seront à reprendre en 2021, le sous-groupe ayant été mis en veille sur le second semestre.

## Activité de l'exercice écoulé



**Identifiant bancaire – Mixte GUF/CFONB**

Animateur :

**Sylvain DAUGE** –  
Groupe Société Générale



Animatrice suppléante :

**Hélène ODDOU**  
Banque de France

Le groupe de travail "Identifiant Bancaire" a été mis en veille en 2019. Il a été réactivé en novembre 2020 pour étudier l'opportunité de revoir les règles applicables en matière de rémunération des comptes lors des fusions bancaires.



**Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux**

Animatrice :

**Chantal ROUX** –  
BNP Paribas

Le groupe a poursuivi son activité de veille sur les moyens de paiement. Il a notamment proposé la publication de trois avis de mise en garde concernant des tentatives de fraudes liées à la mise en place de l'authentification forte, concernant des typologies récentes d'attaques (certaines faisant référence à la pandémie de coronavirus, d'autres concernant les fraudes de type ingénierie sociale, fraude au Président...), une autre visant des tentatives de fraude liée à l'allocation d'indemnité partielle.

Le groupe de travail confirme le développement de la "fraude à la mule". En fonction de leurs "besoins", des réseaux organisés recrutent via internet de nombreuses "mules"; ceci est valable quel que soit le moyen de paiement. A des fins d'illustration, citons le dépôt d'une remise de chèque, sachant qu'ensuite, les transferts de fonds générés par la « mule » seront réalisés via des virements ou des règlements par carte, voire espèces... Les personnes agissant ainsi sont pénalement responsables.

Outre la vigilance des établissements sur les opérations de paiement, celle des clients à l'origine de celles-ci est primordiale. Des précautions sont nécessaires lors de l'utilisation des moyens de paiement. A titre d'exemples, il est rappelé que l'encaissement d'un chèque est effectué sous réserve de bonne fin, qu'un code d'accès est strictement personnel... De même, face à toute demande particulière en provenance d'un interlocuteur inconnu (par exemple, visant à réaliser des opérations pour le compte d'autrui), la plus grande prudence est recommandée pour détecter au plus tôt la fraude ou une tentative en vue d'en limiter les impacts.

## Activité de l'exercice écoulé



### Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce

Animatrice :

**Vanessa DOUCINET** –  
Banque de France

Animateur suppléant :

**Laurent ROUMEAUX**  
Banque de France



Ce groupe de travail était en sommeil en 2020.



### Balance des paiements

Animateur :

**Roland RICART** –  
Banque de France

Ce groupe de travail était en sommeil en 2020.

# Chantiers et perspectives 2021



## Balance des paiements

Le groupe de travail sera réactivé en 2021 afin de réaliser une étude de l'impact sur la collecte CRC (Collecte sur les opérations transfrontalières des cartes de paiement) du nouveau règlement ECB/2020/59 sur les statistiques de paiement, en liaison avec le groupe "Évolution des collectes", et le cas échéant fera évoluer la collecte CRC.

## Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques

Le groupe de travail présentera les évolutions de la nouvelle version majeure ONEGATE. Il présentera également l'étude de sécurisation des échanges électroniques entre la Banque de France et les établissements et mettra en place un sous-groupe de travail si nécessaire. Par ailleurs, un suivi de la mise en place des nouvelles collectes OSCAMPS sera assuré.

## Conformité RSC

En 2021, le groupe de travail présentera le bilan de la campagne 2020 d'évaluation de conformité au Référentiel de Sécurité du Chèque de la Banque de France. En outre, au regard des travaux sur la fraude au chèque conduits sous l'égide de l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP), le groupe de travail étudiera à partir du premier semestre 2021 l'opportunité d'une révision du Référentiel de Sécurité du Chèque sur le fond et sur la forme. Cette révision pourrait ajuster les recommandations de sécurité aux évolutions des phénomènes de fraude sur le chèque et faire évoluer l'exercice d'autoévaluation pour mieux répondre aux besoins des établissements bancaires et de la Banque de France comme autorité de surveillance.

## Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Le groupe accompagnera les déclarants pour les collectes statistiques 2021 qui présenteront la particularité cette année d'une coexistence des collectes "Cartographie des moyens de paiement" et "Recensement de la fraude aux moyens de paiement" du fait du changement de leur périodicité à semestrielle pour répondre aux exigences des orientations de l'ABE (EBA/GL/2019/05). Par ailleurs, les travaux porteront sur la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur les statistiques de paiement (ECB/2020/59) dont la mise en application est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Fichiers d'incidents de paiement

Pour 2021, la poursuite des activités permanentes de suivi de l'activité des trois fichiers ainsi que de l'actualité réglementaire pouvant les impacter reste le fil rouge du groupe. En complément, il est envisagé de réactiver les travaux sur les sous-groupes de travail FNCI Consultations et Usurpation d'identité.

## Fichier d'incidents de paiement – ssGT FNCI Consultations

Il va s'agir d'étudier dans ce sous-groupe la possibilité de mettre en œuvre une expérimentation sur le sujet.

# Chantiers et perspectives 2021



## **Fichier d'incidents de paiement – ssGT Notarisation des consultations obligatoires du FICP**

L'action de veille engagée en 2020 sur les usages de l'attestation de consultation pouvant être délivrée par la Banque de France sur demande d'un établissement est reconduite. Si le volume de demande d'attestation connaissait une augmentation significative, le sous-groupe pourra être réactivé pour étudier la mise en place d'une interface spécifique pour demander l'attestation de consultation.

## **Fichier d'incidents de paiement – ssGT FNCI Usurpation d'identité**

Deux axes principaux viendront structurer les travaux à relancer dans ce groupe :

- L'analyse, côté établissements, du traitement de l'information d'ores et déjà transmise par la Banque de France et relative à une usurpation d'identité
- L'amélioration des supports de communication utilisés (attestation délivrée par la Banque de France à un particulier inscrit dans les fichiers d'incidents de paiement suite à une usurpation d'identité, supports de présentation à destination de la profession pour présenter le dispositif mis en place dans le cadre de la gestion de l'usurpation d'identité au niveau des fichiers d'incidents de paiement et les actions pouvant être engagées par une personne victime d'usurpation d'identité).

## **Identifiant bancaire – Mixte GUF/CFONB**

Le groupe de travail "Identifiant Bancaire" réactivé en novembre 2020, est chargé d'étudier l'opportunité de revoir les règles applicables en matière de renumérotation des comptes lors des fusions bancaires.

## **Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux**

Le groupe de travail poursuivra la veille sur les scénarios de fraude aux moyens de paiement, avec si nécessaire la production de proposition(s) d'avis de mise en garde, et réalisera les études demandées par la profession.

# Si le Pôle était...

**Un animal ?**



**Un Chat**

On ne choisit jamais un chat, c'est lui qui vous choisit

**Une saison ?**



**Le printemps**

On n'empêche pas la venue du printemps

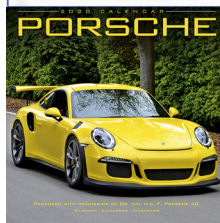
**Une couleur ?**



**Le Bleu**

Au-dessus des nuages, le ciel est toujours bleu

**Une voiture ?**



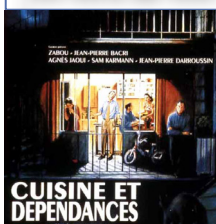
**Une voiture de sport Allemande**

Seuls les autres sont gênés lorsque vous dites : j'en ai une !



# Si le Pôle était...

## Un titre de film ?



"Cuisine et dépendances"

## Une langue

a Áá Bb Cc Čč Dd ě  
e Éé Ěě Ff Gg Hh O  
Íí Jj Kk Ll Mm Nn Ňň  
o Óó Pp (Qq) Rr Řř  
š Tt Ťť Uu Úú Ůů V  
Ww) Xx Yy Ýý Zz Žž

## Le Tchèque

"Tant que la langue vit,  
jamais ne périra le pays"

## Une chanson ?



"Et si tu n'existais pas"

Joe Dassin

## Une ville ?



## Paris

"C'est souvent à New York et à Moscou que l'on expose, mais c'est à Paris que l'on peint"

NUAGE DE MOT  
Chat  
Porsche  
Paris  
Cuisine-et-dépendances  
Et-si-tu-n'existais-pas  
Printemps  
Eleu  
Tchèque

# Les Communications 2020

**20200001 du  
07/01/2020**

Liste interbancaire des délais et codes motifs et rejet, retour et autres exceptions..

**20200003 du  
23/01/2020**

Chèque bancaire - Références législatives et réglementaires et recommandations de la Profession

**20200010 du  
31/03/2020**

Avis de suppression d'identifiants ICS

**20200011 du  
21/04/2020**

Brochure Virement SEPA instantané Version 3

**20200025 du  
17/11/2020**

Conséquences du Brexit sur les opérations de virement et de prélèvement...

**20200028 du  
10/12/2020**

Publication des nouvelles versions 2019 et 2021 des Rulebooks

**20200030 du  
15/12/2020**

Avis de suppression d'identifiants ICS

**20200031 du  
18/12/2020**

Rappel des règles de l'échange d'image chèques concernant les échanges de copies

**20200009 du  
19/03/2020**

SATD, Saisies Administratives à Tiers Détenteur : mesures d'allègement...

**20200012 du  
26/05/2020**

Nouvelle rubrique "Outils de sécurisation documentaire" sur l'extranet du CFONB

**20200005 du  
11/02/2020**

Procédure d'inscription de titres non cotés au PEA-PME : mise à jour

**20200006 du  
21/02/2020**

Procédure d'inscription de titres non cotés au PEA

**20200007 du  
03/03/2020**

Procédure de traitement des titres de sociétés en liquidation *(annulée et remplacée par la com. 20200015)*

**20200008 du  
17/03/2020**

Modification du formulaire de vote par correspondance... *(annulée et remplacée par la com. 20210002)*

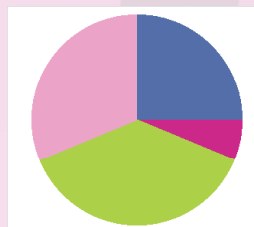
**20200014 du  
15/07/2020**

Loi Eckert - Mise à disposition du guide utilisateur et du guide d'installation...

**20200015 du  
23/07/2020**

Procédure de traitement des titres de sociétés en liquidation *(annulée et remplacée par la com. 20210007)*

## Les communications 2020 par Pôles



**PÔLE A**

**PÔLE A**  
Instruments de paiement

**PÔLE B**

**PÔLE B**  
Standards et évolution numérique

**PÔLE C**

**PÔLE C**  
Contributions transverses

**PÔLE D**

**PÔLE D**  
Réglementation et conformité

# du CFONB par Pôles

**20200017 du  
30/07/2020**

Changement d'opérateur de versement des primes d'Épargne Logement

**20200020 du  
18/08/2020**

Evolution des flux déclaratifs FICOBA  
*(annulée et remplacée par la com. 20200021)*

**20200021 du  
01/09/2020**

Evolution des flux déclaratifs FICOBA

**20200026 du  
18/11/2020**

Pratiques de marché des OST "OnGo"

**20200027 du  
19/11/2020**

Modalités de migration liées au changement d'opérateur de gestion des primes d'Épargne Logement

**20200029 du  
10/12/2020**

Suppression de la prime d'épargne logement pour les plans et comptes d'épargne-logement..

**20200002 du  
08/01/2020**

Liste Modalités de notification à la Banque de France des franchissements des taux...

**20200004 du  
23/01/2020**

Liste Recyclage des monnaies, billets et pièces - Référentiel de contrôle du recyclage externe...

**20200013 du  
09/06/2020**

Banque de France - Déclaration des incidents de paiement dans les fichiers nationaux...

**20200016 du  
24/07/2020**

Calendrier pour l'année 2021 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros...

**20200018 du  
03/08/2020**

Evolutions apportées aux deux collectes de la Banque de France sur les statistiques de paiement...

**20200019 du  
04/08/2020**

Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant...

**20200022 du  
01/10/2020**

Guide de sensibilisation à la prévention de la fraude

**20200023 du  
29/10/2020**

Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant...

**20200024 du  
09/11/2020**

Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant...

**20200032 du  
18/12/2020**

Calendrier pour l'année 2021 - précisions complémentaires pour le calendrier



Retrouvez toutes nos communications adhérents sur notre site :  
<http://www.cfonb.org>

# Notre filiale EBICS SC



## Historique

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SC créée en juin 2010 a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté allemande et 50% pour la communauté française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. La nouvelle réglementation des sociétés en Belgique simplifiant les textes et facilitant l'élargissement du nombre d'actionnaires nous a permis en 2020 d'intégrer très facilement la communauté Autrichienne parmi les actionnaires de notre société EBICS SC (anciennement EBICS SCRL).

Le Board est désormais composé de quatre nationalités.

## Bilan à ce jour

Dix ans après la création effective de la société, les objectifs de départ sont atteints. Depuis 2010, la solution a été déployée chez plus de 80.000 entreprises et le succès de la migration ETEBAC ainsi que celle des échanges de flux SEPA témoignent de la solidité de cette solution, évolutive et d'un niveau de sécurité à l'état de l'art. Le protocole EBICS est d'ores et déjà utilisé dans de nombreux pays SEPA (Autriche, Espagne, Portugal, Suisse...) voire au-delà (Maghreb).

Les travaux de convergence : la version 3.0 d'EBICS

Les experts de l'EBICS Working Group oeuvrent au développement du protocole. Le premier objectif consistait à finaliser les spécifications de la version 3.0 d'EBICS, dite version de convergence afin de :

- Proposer un standard européen d'échanges de flux clients/banques aux communautés bancaires membres d'EBICS SC
- Unifier les versions déployées autour d'une version et d'un mode de fonctionnement communs (V2.4 en France, V2.5 en Allemagne, version hybride en Suisse) et donc rationaliser la maintenance
- Unifier les guides d'implémentation et d'utilisation
- Faciliter le déploiement d'EBICS dans d'autres communautés par l'adoption d'une version commune, et à terme permettre aux clients de pouvoir réaliser des échanges cross border à partir d'un même poste client

Le concept cible, appelé "Business Transaction Format" (BTF) est désormais en cours de déploiement sur les serveurs bancaires depuis novembre 2018 et sera généralisé à l'ensemble des communautés EBICS européennes (Allemagne-Suisse,...) en novembre 2021.

## Les prochaines étapes

Les travaux techniques se poursuivent afin de préparer dans les meilleures conditions, de potentiels autres usages du protocole, comme exposé dans le point ci-après sur les travaux des experts de l'EBICS Working Group.

# Working Group ebics

Pour rappel, les missions du Working Group sont :

- D'une part, de favoriser les synergies quant aux modes d'utilisation du protocole
- D'autre part, d'analyser les demandes d'évolution déposées par l'une ou l'autre des communautés bancaires adhérentes à EBICS SC.

La spécification de la version 3.0 avait constitué une étape majeure d'harmonisation des spécifications et du mode d'implémentation avec le nouveau format "BTF" (Business Transaction Format) déjà disponible en France depuis novembre 2018 sur les serveurs bancaires.

Ce déploiement très suivi par EBICS SC sera généralisé à l'ensemble des communautés EBICS européennes (Allemagne, Suisse, ...) dès novembre 2021.

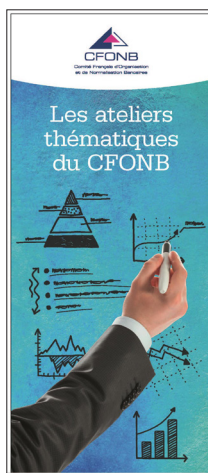
En 2020, le Working Group EBICS constitués d'experts Français, Allemands, Suisses et Autrichiens s'est réuni via téléconférence, crise sanitaire oblige.

Cette année, les experts ont travaillé sur une refonte du site interne EBICS.org et à l'intégration de correctifs et compléments de fonctionnalités dans une version 3.0.1.



# Les ateliers thématiques

## Vendredi 07 février 2020 - Protocole EBICS - Point de situation et évolutions futures



Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

La publication de la version 3.0 en 2016 a constitué une étape majeure d'harmonisation des spécifications et du mode d'implémentation. Le nouveau format "BTF (Business Transaction Format) sera proposé sur l'ensemble des serveurs bancaires en Allemagne et en Suisse en fin d'année 2021, ce dernier l'étant déjà en France.

### NOS INTERVENANTS

- **Pierre EPAILLARD**, CFONB, Animateur du GT EBICS
- **Sabine WENZEL**, SIZ, Animatrice de l'EBICS Working Group
- **Aline CARTHAME**, Groupe Société Générale, Responsable des offres internationales de télétransmission et API
- **Marc RIVALAIN**, Groupe Société Générale, Relations interbancaires
- **Marc DUTECH**, PPI France, Directeur
- **Jérôme MARQUE**, BNP Paribas, EBICS, Board member
- **David RENAULT**, ABE Clearing, Team Leader SEPA
- **Yves LE QUERREC**, La Banque Postale, Directeur Relations Interbancaires
- **Christian CRICKX**, Cedricom, CEO
- **Frédéric LALLEMAND**, Crédit Agricole Payment Services - Marketing Entreprises
- **Jean-François BAUDIN**, Turbo SA, Directeur technique
- **Jean-Pierre DOUSSOT**, FnTC, Vice-président
- **Arnaud ESTEOULE**, LCL, Direction Développement Paiements, & Flux
- **Pierre BOULEAU**, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Département des Systèmes de Paiement
- **François CHASSERY**, Certinomis, Directeur commercial et Marketing
- **Eric VERONNEAU**, EBICS SC Président



Retrouvez les slides de présentation sur notre site : <http://www.cfonb.org>

# du CFONB





Depuis 2010, le CFONB a constitué un groupe de travail externe avec l'AFEPAME. Initialement pour traiter la question précise de "l'Exécution des ordres de paiement des clients des Établissements de Paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés" dans le contexte de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP, les échanges portent désormais sur l'ensemble des thématiques pouvant concerner les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique.

Le groupe de travail se réunit deux fois par an. Les ordres du jour sont établis sur la base de l'actualité du CFONB, des travaux de place, ainsi que des demandes spécifiques formulées par l'AFEPAME. Potentiellement, les thèmes à aborder peuvent concerner des sujets traités par l'ensemble des Pôles du CFONB, d'où la richesse et la variété des réunions.

Ces dernières sont également l'occasion d'évoquer l'actualité des établissements de paiements et de monnaies électroniques.

L'AFEPAME participant désormais au Comité National des Paiements Scripturaux (CNPS) et à l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP), les sujets portent davantage sur les règles professionnelles et les travaux techniques collectifs, même si des points de vue sont souvent partagés sur les travaux de ces deux structures.

Par exemple en 2019, le CFONB a validé l'extension de la diffusion d'un avis de radiation d'un ICS aux membres de l'AFEPAME. En cas de manquement aux règles de fonctionnement du prélèvement SEPA par un créancier client d'un Prestataire de Service de Paiement (PSP), la Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP) peut être saisie pour résoudre avec le PSP concerné la difficulté résultant de l'utilisation anormale de ce prélèvement. La CSP, instance du CFONB, peut être amenée à publier une communication CFONB pour informer les adhérents de la radiation d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS). Or, les partenaires externes ne sont pas éligibles à ces communications. Conjointement, il a été décidé que l'extension des informations aux membres de l'AFEPAME répondait à un besoin communautaire.

En 2020, de nombreuses autres thématiques ont été au cœur des échanges, notamment les sujets réglementaires, les travaux d'évolution des statistiques de paiement et les statistiques fraude, la transformation numérique autour du déploiement des API et l'actualisation de la note sur "l'Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement et de monnaie électronique (EP/EME) dans les systèmes de paiement notifiés".



La collaboration entre l'AMAF et le CFONB a été initiée en 2012. L'AMAF est un "membre Partenaire" du CFONB.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biennuelles organisées à Monaco.

L'organisation conjointe en novembre 2020 des « Rencontres du CFONB à Monaco » a été reportée in extremis compte tenu du contexte sanitaire.

L'enjeu de cette réunion est de faire un tour d'horizon des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. L'ensemble des travaux du CFONB y est également présenté.



# contributions

En 2020, la restitution des travaux du Comité National des Paiements Scripturaux, à laquelle les représentants Monégasques ne participent pas permet aux adhérents de l'AMAF de disposer des informations suffisamment en amont pour identifier les cas susceptibles d'avoir un impact sur Monaco et d'être ainsi en mesure de pouvoir réagir dans un délai approprié. Le rôle du CFONB est d'identifier et de restituer ces sujets potentiels. Le traditionnel rendez-vous des "Rencontres du CFONB à Monaco", décalé en 2021, rempli également cette fonction. Par exemple, cette prochaine édition abordera deux thèmes majeurs : la fraude et l'économie numérique (certification et signature électronique).



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IÉDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

La collaboration avec le CFONB durant la période 2012-2013 s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail "IÉOM", l'IÉOM devenant participant externe du CFONB. Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier sur les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il assure notamment la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.



Les Offices des Postes et Télécommunications (OPT) de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie sont "membre partenaire" du CFONB depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Un établissement "OPT" opère dans le cadre d'un statut spécifique. Il n'a pas de lien capitalistique ni avec la Poste et ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un "OPT" sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur général.

Etre adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de ces entités de disposer de la documentation, préconisation, recommandation de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.

# Autour de la communication

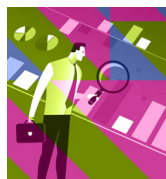


## Livret "Qui fait quoi ?" au secrétariat du CFONB

Le livret a été mis à jour en 2020 avec un nouveau look mettant encore plus en avant les animateurs, animatrices, des différents groupes de travail du CFONB. L'organisation de l'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB a été ajoutée. Ce livret est réservé à nos adhérents.

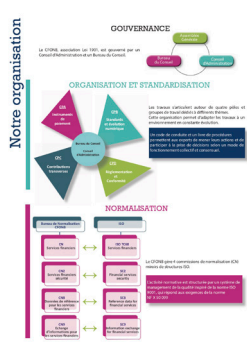
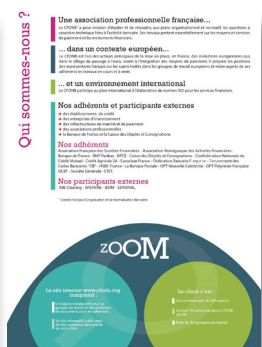


## Plaquette d'information du CFONB



Retrouvez la plaquette d'information sur notre site : <http://www.cfonb.org>

La plaquette d'information est disponible sur notre site internet, elle présente l'organisation du CFONB à travers ses différentes missions.





Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 • ✉ cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directrice de Publication : Narinda You • Graphisme : Patrick Bielsa - Sylvie Auré  
Document imprimé en mai 2021 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo

Photos : Philippe Mèmeteau, Patrick Bielsa

ISSN n° 2550-8911



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires